

REFLETS & NUANCES

LA REVUE DES MÉTIERS DE LA PEINTURE ET DU REVÊTEMENT DE SOL



UNION
PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS
DE LA FINITION

VIE SYNDICALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

TECHNIQUE
SOLS SOUPLES ET CONSTRUCTION BOIS :
DÉFI TECHNIQUE OU TECHNIQUE COURANTE ?

FORMATION
ACTIONS 3PF : UNE ANNÉE RICHE
ET UNE FOISON DE PROJETS !

LA LOGISTIQUE URBAINE ET LE DERNIER KILOMÈTRE : UN CASSE-TÊTE, MAIS DES SOLUTIONS



TENDANCES
LE TRAITEMENT DE SURFACE DES SUPPORTS

191
AVRIL
2022

CLUB ALLIANCE

Fabricants de produits, de matériels ou prestataires de service, vous constituez l'environnement professionnel de l'entrepreneur de finition.

Le Club Alliance est un lieu privilégié entre les entreprises membres de l'Union professionnelle des métiers de la finition et leurs fournisseurs partenaires.



Si vous souhaitez adhérer au Club Alliance
bruchetd@upmf.ffbatiment.fr



ÉDITO RN191

CHERS CONFRÈRES, CHERS AMIS,

Après la crise du COVID, voici la crise des matériaux (hausses et pénuries). Nous n'avions vraiment pas besoin d'une invasion de l'Ukraine par la Russie. En premier lieu, nos pensées accompagnent le peuple ukrainien qui vit une situation que l'on pensait ne plus jamais revoir aux portes de l'Europe.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a bouleversé le paysage et sans doute cassé la dynamique de reprise de notre secteur. Nous subissons et allons encore subir des hausses de tarif de nos matériaux ; les négociations pour obtenir de nos clients des révisions de prix sont difficiles et pourtant tellement indispensables. La FFB est à nouveau en première ligne et se bat pour obtenir du gouvernement le gel des pénalités de retard jusqu'en bout de chaîne sur tous les marchés et la prise en charge intégrale de l'activité partielle en cas de pénurie de matériaux.

Aujourd'hui, les carnets de commandes sont bons mais une trop forte augmentation du coût de la construction pourrait inciter les investisseurs à repousser ou annuler leurs projets ; notre volume d'affaires est aussi en danger.

Restons donc concentrés sur nos entreprises, soignons nos chantiers et nos clients, restons concentrés sur nos basiques métier et vigilants sur nos prix de vente, garants de nos marges.

L'Union reste à votre écoute pour vous aider sur vos chantiers et prépare de beaux projets pour promouvoir nos métiers et attirer des jeunes. Nous vous en dirons plus bientôt !

Amicalement,

NICOLAS BLANGY

Président de l'Union professionnelle
des métiers de la finition



GAMME RGF
Fini les gros
sacs !



**SACS ENDUITS RGF SEMIN
MAINTENANT EN 15KG
AVEC POIGNÉE RENFORCÉE**

LE TALENT EST ENTRE VOS MAINS.
www.semin.fr

SEMIN

SOMMAIRE RN191



P.6 VIE SYNDICALE

- p.6 Conseil d'administration : le bâtiment, des métiers qui vous construisent
- p.7 Compte-rendu des commissions
- p.8 Vie des sections
- p.9 Enquête de satisfaction
- p.10 La France des chantiers

P.12 ACTUALITÉ

- p.12 DOSSIER
La logistique urbaine et le dernier kilomètre : un casse-tête mais des solutions
- p.16 VÉHICULES UTILITAIRES
En ville, bientôt sans mon VUL ?
- p.19 JURIDIQUE
Réseaux sociaux et harcèlement ou injures : que faire ?
- p.22 CLUB ALLIANCE
Anticiper, comprendre et accompagner les entreprises de finition dans leur environnement en 2035

P.24 NOUVELLES TECHNOLOGIES

- p.24 NUMÉRIQUE
Les logiciels de gestion de stock

P.28 TECHNIQUE

- p.28 TENDANCES
Supports : embellir la matière
- p.33 CHANTIER
Papier peint panoramique : embarquement pour un univers
- p.36 ACCESSIBILITÉ
Le revêtement de sol en mission
- p.40 SUPPORT BOIS
Sols souples et construction bois : défi technique ou technique courante ?
- p.44 FAÇADE
Entretien une finition sur Etics
- p.53 RENOVATION
12 000 M² d'ITE sous enduit en copropriété
- p.59 QUESTIONS
Les entreprises de l'UPMF-FFB nous interrogent

P.62 FORMATION

- p.62 PROMOTION DES MÉTIERS
Actions 3PF : une année riche et une foison de projets !

P.68 NOUVEAUTÉS

- p.68 Avril 2022

P.70 À VENIR

- p.70 Découvrez les sujets du numéro de juillet 2022



Pensez-y !

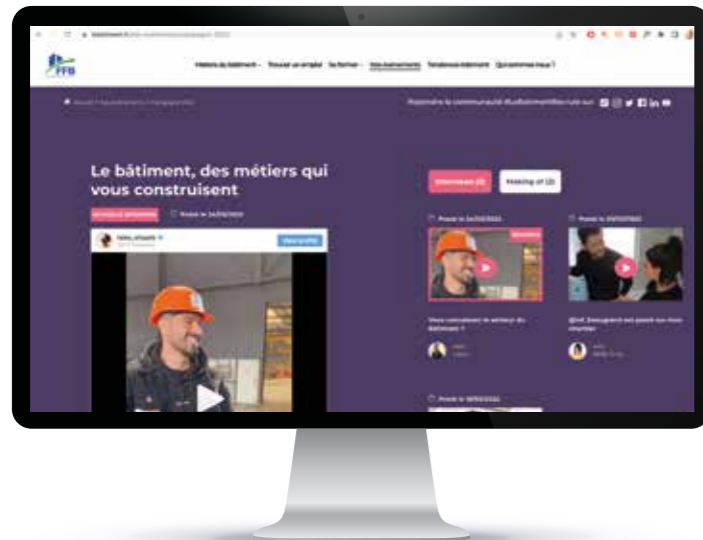
Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2022

LE BÂTIMENT, DES MÉTIERS QUI VOUS CONSTRUISENT

VIE SYNDICALE



LORS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS DERNIER, ANAÏK CUCHEVAL, DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION, A PRÉSENTÉ LES AXES DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT, POUR PROMOUVOIR LES MÉTIERS DU BÂTIMENT NOTAMMENT AUPRÈS DES JEUNES.



On imagine assez mal une vie sans bâtiment... Mais on peut facilement imaginer une carrière dans le bâtiment. Le bâtiment recrute dans plus de 35 métiers. Le bâtiment, des métiers qui vous construisent. » C'est ainsi que la FFB a choisi de promouvoir les métiers de la construction auprès du grand public comme des jeunes, avec pour objectif de faire savoir au plus grand nombre que le bâtiment recrute, forme et offre des perspectives de carrière pour tous, pour les jeunes et les personnes en reconversion. Cette campagne qui s'inscrit dans la rupture, grâce à un concept original et décalé se décline en plusieurs parties afin de toucher le maximum de personnes.

Un partenariat avec des influenceurs

Pour les jeunes, ce sont les réseaux sociaux qui sont investis avec des vidéos qui leur sont particulièrement destinées. Plusieurs influenceurs (Denis Brogniart, Christophe Beaugrand, Loup, Lalou, Cyril Schr, Kelly Cruz, Forgetmath, Mademoiselle Gloria, Vaimalama Chaves) rencontrent des chefs d'entreprise pour illustrer des thématiques comme les nouvelles technologies, la parité, la RSE, la cohésion d'équipe, la splendeur des constructions... Ainsi, 12 vidéos seront diffusées sur Instagram et TikTok du 19 mars jusqu'au 30 avril.

Une campagne publicitaire

Pour la cible grand public, un spot publicitaire sera diffusé sur TF1 et les chaînes d'information BFM, CNews et LCI du 18 mars au 14 avril. Ce spot retrace une journée d'Alice qui déambule à vélo dans une ville sans bâtiment. Une porte s'ouvre devant elle pour laisser place à une vraie ville, pleine de vie, de chantiers et de constructions. Au total, cette publicité sera diffusée 361 fois et les Français devront le voir entre 3 et 6 fois.

Un site internet

Le site Internet www.lebatiment.fr a été également entièrement relooké aux couleurs de la campagne pour mieux faire connaître les métiers du bâtiment et promouvoir ses opportunités grâce à un partenariat avec Pôle emploi notamment. Vous y retrouverez les différentes vidéos et le spot de la campagne.

Des kits pour les Fédérations

Un kit de communication (vidéo personnalisée, affiches, flyer, roll up, signature de mail, vignette pour les réseaux sociaux) est mis à disposition du réseau de la FFB pour permettre à tous de relayer et d'être acteur de la campagne sur le territoire. Une étude qualitative d'impact de cette campagne sera réalisée en mai. ●

LES COMMISSIONS DE L'UPMF-FFB



SOL

Sous la présidence de Yann Rivière, la commission a réfléchi à l'établissement d'une fiche pratique sur les systèmes de barrière anti-remontée d'humidité. Puis un point d'avancement sur les travaux des systèmes douche sans ressaut a été fait : deux guides sont en cours de rédaction, l'un par le CSTB l'autre par le pôle Habitat-FFB. L'UPMF sera particulièrement vigilant sur la jonction des revêtements avec les receveurs finis. Ensuite les membres de la commission ont évoqué le cas des règles professionnelles des chapes fluides en cours de rédaction. Enfin, les membres de la commission sont revenus sur la rédaction du guide pratique 2015. Ils souhaitent que les fiches sur les revêtements PVC et linoléum soient bien distinctes et qu'il y ait une fiche spécifique à la préparation du support.



GESTION

La commission gestion, présidée par Aurore Bertolani, a reçu Ambroise Ferretti, avocat fiscaliste au Cabinet ADVEN, sur le sujet des problématiques fiscales et de transmission : la PAF (piste d'audit fiable), le pacte Dutreil, le contrôle fiscal, la sous-traitance, et sa déclaration, la restructuration d'entreprise. Il a été question des points de vigilance pour nos entreprises.



FAÇADE-ITE

Présidée par Franck Fontaine, la commission a fait un point d'actualité : bilan des projets PROFEEL 2019-2021 et nouveaux projets PROFEEL 2022-2025, 5^e période CEE qui devrait voir une baisse des aides à la rénovation énergétique et avancement des travaux du DTU bardage. Jean-Charles du Bellay de la direction technique de la FFB est intervenu pour un point sur la réglementation incendie en façade. Enfin, la commission cherche des entreprises pour participer aux travaux du NF DTU 45.5 Système d'isolation thermique par l'extérieur avec enduit sur isolant. Les entreprises intéressées peuvent nous contacter. ●



FORMATION

Luc Papavoine, président, a présenté le projet d'immersion virtuelle dans les métiers du bâtiment de BTP Loire, Expérience chantier et la commission a travaillé sur la communication pour les WordSkills 2024. Puis elle a réfléchi sur les référentiels d'activité, de compétences et d'évaluation du 28^e concours Un des meilleurs ouvriers de France et s'est penché sur la conservation du bac pro Aménagement et finition du bâtiment et du certificat de maîtrise professionnelle de peinture. Elle a conclu sur un rappel des versements de la taxe d'apprentissage.



PEINTURE INTÉRIEURE

Sous la présidence de Guy Kleinmann, la commission a validé la fiche autocontrôle « peinture intérieure » et a travaillé sur un PV de réception des travaux de peinture intérieure. Lison Pourchet de la FIPEC (Fédération des industries des peintures) est intervenue sur la chimie des peintures et les produits biosourcés et à faible impact environnemental (définition d'un produit biosourcé et pourcentage de biosourcé pour définir les produits). Enfin, la commission a statué sur la révision du NF DTU 59.4 « Mise en œuvre de papiers peints et des revêtements muraux » et cherche deux entreprises volontaires pour participer aux travaux. ●

➕
Pour participer aux travaux de l'Union, contactez Marine Poulhalec : poulhalecm@upmf.ffbatiment.fr



Retrouvez les comptes-rendus des commissions <https://ffb-upmf-app.fr>

VIE DES SECTIONS



31 MARS

FFB MAYENNE

Lors des Assises des métiers organisée par la FFB, Marine Poulhalec est intervenue lors de deux ateliers à destination des métiers de la finition : interaction peintres/plaquistes et sur les règles de l'art de l'Isolation Thermique par l'Extérieur.

18 MARS

FFB DEUX-SÈVRES

Sous la présidence de Christophe Meunier, la section professionnelle peinture a organisé une réunion sur le traitement des déchets et les problématiques de recrutement.

10 MARS

FFB MAINE-ET-LOIRE

Présentation du NF DTU 53.12 : préparation du support et revêtements de sol souples par Thierry Houdin, animée par Johana Biseux, présidente de la section peinture.

17 FÉV.

FFB SAVOIE

La section professionnelle plâtrerie peinture finitions, présidée par Stéphane Revolva, a invité ses membres à une réunion sur la sous-traitance.

5 FÉV.

FFB ILE-DE-FRANCE EST

Sous la direction de Jean-Luc Milan, président du GrAF 77, rencontre à Melun « enseignants-entreprises ».



Marine Poulhalec & Thierry Houdin, nos ingénieurs, sont disponibles pour animer vos réunions.
poulhalecm@upmf.ffbatiment.fr
houdint@upmf.ffbatiment.fr

24 MARS

FFB HAUTE-VIENNE

Réunion technique afin de présenter le Lean entreprise, à l'initiative de Valérie Pateau-Boucher, présidente de la chambre professionnelle plâtrerie-peinture-finition.

17 MARS

GESTES PARIS

Webinaire sur Les règles de l'art amiante, animé par l'OPPBT, sous la présidence de Bertrand Demenois, président.

2 MARS

FFB DORDOGNE

Présentation du NF DTU 53.12 par Thierry Houdin, et projet d'établissement d'un manifeste sur l'ordre d'intervention de nos prestations communes entre métiers dits techniques (plombiers, électriciens) et métiers de la finition (plâtrerie, peinture), organisée par Alexis Mapas, président de la section peinture agencement-miroiterie-soliers-moquettes.

17 FÉV.

FFB YVELINES

Stéphane Soares, président de la section professionnelle peinture avait convié ses confrères pour une réunion technique sur les nouveautés concernant la législation déchets, les aides à la rénovation énergétique et des essais de peintures biosourcées.

2 FÉV.

FFB PYRÉNÉES-ATLANTIQUES / PAYS BASQUE

Philippe Hélot, président, a organisé une réunion animée par Thierry Houdin sur l'évolution de la législation déchets avec les entreprises de peinture et de sol de la chambre syndicale de peinture du Pays Basque.



CARNET SYNDICAL



ALAIN BROSSET, dirigeant de l'entreprise Europe Résine, située à Corbreuse dans l'Essonne, a été élu le 16 décembre dernier, président de la section professionnelle « Peinture - Finitions - Revêtements sols souples » de la FFB-Essonne.



CORINNE MALANDAIN, gérante de l'entreprise EPAT, au Havre (en Seine-Maritime), a été élue présidente de la chambre professionnelle « Peinture-vitrierie-revêtements de sols » de la FFB Seine-Maritime Le Havre.



PIERRE MILLET, dirigeant de la SARL Thorreau, a été élu à la présidence de la section professionnelle peinture-revêtements de sols et murs de la FFB de la Haute-Marne.



MATHIEU ROUDIÉ, dirigeant du Groupe Roudié Miner, spécialisé en peinture, carrelage, sols souples, parquets et chape fluide, a été élu président du Syndicat de la Peinture Sols et Finitions de Haute-Garonne.



FABIEN DAURAT a été réélu à la présidence de la FFB-Essonne lors du Conseil d'administration du 16 décembre 2021, pour un second mandat de 3 ans. Fabien Daurat dirige une entreprise de peinture située à Ste-Geneviève-des-Bois (91) ainsi qu'à St-Quentin-Fallavier (38).



Notre confrère, **FABRICE FOUQUET**, codirigeant des entreprises SRS et Raffaud à Blois spécialisé en carrelage et revêtements de sols a été élu président de la FFB du Loir et Cher.



ENQUÊTE DE SATISFACTION DES SERVICES ET DES OUTILS PLÉBISCITÉS !

L'UPMF-FFB* A RÉALISÉ UNE ENQUÊTE SUR LE MOIS DE FÉVRIER SUR LA FAÇON DONT L'INFORMATION MÉTIER EST TRANSMISE, PERÇUE ET UTILISÉE PAR SES MEMBRES. NOTORIÉTÉ DE NOTRE UNION DE MÉTIER, PRATIQUES D'INFORMATION, TOUT A ÉTÉ PASSÉ EN REVUE !

Plus de 385 entreprises ont répondu à l'enquête de satisfaction diffusée auprès des membres de notre Union. Les résultats laissent apparaître que 75% des adhérents qui connaissent l'UPMF, considèrent gagner en efficacité grâce aux différents supports de communication et à l'information diffusés et environ un adhérent sur quatre connaît les actions de l'UPMF (promotion des métiers, animations techniques, service questions / réponses). Les animations départementales et régionales commencent à avoir un vrai public : 22 % des adhérents qui connaissent l'UPMF y ont assisté et 41 % en souhaiteraient davantage ! **Concernant les supports de communication**, c'est votre revue Reflets & Nuances qui reste l'emblème de l'UPMF avec 83% des destinataires qui s'en disent satisfaits. Majoritairement lue par le chef d'entreprise, elle circule en moyenne auprès de 1,5 personne dans l'entreprise. Vous êtes intéressés par les nouveautés de manière générale (produits, réglementation, tendances marchés...) et la technique (questions-réponses, évolutions techniques, les obligations de chacun sur chantier...). Et vous souhaitez voir plus de chantiers d'exception et de décoration. **L'application mobile EDTU** de l'Union qui regroupe la gestion des chantiers de finition, les documents techniques pour les métiers de la finition et les actualités, obtient un taux de satisfaction de 85% de ses utilisateurs ! ●

77%
des répondants déclarent recevoir Reflets & Nuances

53%
préfèrent consulter les informations professionnelles sur ordinateur

75%
des répondants qui connaissent l'UPMF considèrent gagner en efficacité

85%
des utilisateurs de l'application de l'Union en sont satisfaits

39%
des répondants s'informent sur Facebook

30%
des répondants s'informent par Reflets & Nuances



83%
des destinataires de Reflets & Nuances s'en déclarent satisfaits

22%
des répondants qui connaissent l'UPMF ont participé à une animation technique dans leur département/région

*L'Union professionnelle des métiers de la finition (UPMF) regroupe les entreprises de peinture et de revêtements de sols souples et représente les entreprises spécialisées en ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) de la FFB.

**LA FRANCE
DES CHANTIERS**

AUDILAB TOURS

Comment décloisonner des bureaux et permettre à leurs occupants de communiquer entre eux, notamment d'un niveau à l'autre ? Pour répondre à cette demande de Benoît Roy, PDG d'Audilab, pour son magasin de Tours, l'architecte Jean-Yves Barrier, a imaginé rendre attractif l'escalier de secours grâce à une intervention artistique. L'architecte a ainsi conçu une fresque monumentale de 14,5 m de haut et de 3,30 m de large, sur toute la hauteur de l'escalier, comme un dialogue entre les courbes de l'escalier et celles purement décoratives de la fresque.

Le dessin a été exécuté sur papier avant d'être reproduit, agrandi sur le mur. Un exercice de précision et de patience pour Morgan Lequipe, peintre dans l'entreprise Roulliaud (37) qui a travaillé selon la technique de la « mise aux carreaux ». Chaque étage, palier (4 au total), a un dessin différent qui se développe sur toute la hauteur pour former la fresque. Morgan Lequipe a ensuite effectué un minutieux travail de rechapissage pour peindre l'ensemble. Sa réalisation a nécessité 10 jours dans des conditions de chantier particulières : absence de recul pour juger du rendu, escalier emprunté par les collaborateurs... Si Jean-Yves Barrier avait, à l'origine, pensé à un collectif d'artistes peintres pour la réalisation de cette peinture, les contraintes de sécurité et la nécessité d'un échafaudage, sans compter les compétences humaines internes à l'entreprise Roulliaud lui ont fait choisir l'entreprise. Une belle satisfaction pour Roulliaud qui entend proposer des solutions originales et recherchées à ses clients. ●



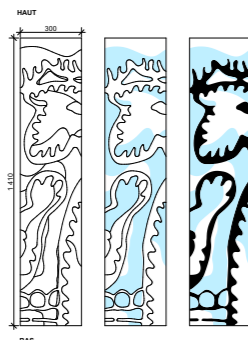
ENTREPRISE
ROULLIAUD
(NOTRE-DAME-
D'OE - 37)



MAÎTRISE D'ŒUVRE
JEAN-YVES BARRIER
(TOURS - 37)



PRODUIT
HYDROVELOURS
SEIGNEURIE
GAUTHIER



LE DESSIN A ÉTÉ
EXÉCUTÉ SUR PAPIER
AVANT D'ÊTRE
REPRODUIT AGRANDI
SUR LE MUR.



DOSSIER

LA LOGISTIQUE URBAINE ET LE DERNIER KILOMÈTRE : UN CASSE-TÊTE, MAIS DES SOLUTIONS

ENTRE LES PROBLÈMES DE CONGESTION, DE STATIONNEMENT ET LES POLITIQUES PUBLIQUES VISANT À LIMITER LA POLLUTION DANS LES CENTRES URBAINS, MENER À BIEN UN CHANTIER EN ZONE URBAINE DENSE PEUT RELEVER DU CASSE-TÊTE. UNE ÉTUDE RÉALISÉE EN 2021 PAR BATIÉTUDE ESTIME QU'EN MOYENNE, UN DÉPLACEMENT QUI CONCERNE LA LOGISTIQUE NÉCESSITE DEUX SALARIÉS ET DEUX HEURES DE TRAVAIL, SOIT 4,5 MOIS PAR HOMME PERDUS PAR AN. LA LOGISTIQUE URBAINE PEUT AINSI CONDUIRE À UNE PERTE DE PRODUCTIVITÉ SUR LES CHANTIERS. QUELLES SONT LES RAISONS DERRIÈRE CES DIFFICULTÉS ? EST-IL POSSIBLE D'ADAPTER SES MÉTHODES DE TRAVAIL POUR AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ SUR LES CHANTIERS ?



PATRICK VIGIER,
PRÉSIDENT DE CRÉTÉ
& LAURENT



PATRICK WEBB,
DIRECTEUR
COMMERCIAL
LE COMPTOIR R3P

La logistique urbaine est sans aucun doute un des enjeux principaux pour le futur des métiers de la finition et du bâtiment en général. Les déplacements et les livraisons occasionnent des émissions de CO₂, environ 1/5 des émissions totales émises en ville. Dans un contexte de verdissement des secteurs d'activité, cela représente un réel défi. D'autant plus que les politiques publiques, par le biais des Zones à Faibles Émissions (ZFE), interdisent l'accès des centres-villes à certains véhicules. La perspective d'une sortie du diesel à l'horizon 2026 peut constituer une échéance compliquée pour les professionnels. Même si des dérogations sont mises en place comme dans la métropole lyonnaise, où en principe les véhicules utilitaires et poids lourds dont le Crit'Air est supérieur à 2 ne peuvent plus circuler dans les ZFE, il demeure nécessaire d'anticiper un calendrier parfois contraignant.

Un accès difficile (euphémisme) aux centres-villes

L'accès aux centres urbains des métropoles est de plus en plus complexe. Les congestions d'abord font perdre un temps précieux. En moyenne, les automobilistes ont perdu 163 heures dans les embouteillages à Paris sur toute l'année 2019. Si le temps perdu est à la baisse en 2021 (82 heures perdues en moyenne), il reprend petit à petit un niveau équivalent pré crise sanitaire. Un effet remarqué par Patrick Vigier,

président de Crété & Laurent (entreprise de peinture, de décoration et de traitement de façades à Paris et en Ile-de-France), qui déclare qu'«avec la crise sanitaire et la diminution du trafic routier dans Paris, la circulation est devenue bien meilleure. Néanmoins, ses effets commencent à s'estomper et la situation est toujours loin d'être parfaite, même si nous profitons des places de stationnement de courte durée.» Cela est tout aussi valable dans les autres métropoles françaises. Le stationnement peut aussi être un problème, bien que les livraisons de fournitures puissent bénéficier des stationnements courts durée. À cela s'ajoute le nombre de chantiers en zones urbaines. Paris compte, en moyenne, un peu plus de 7000 chantiers en cours qui entraînent de fait une multiplication des flux logistiques ainsi qu'un ralentissement des déplacements. La logistique du dernier kilomètre serait ainsi responsable de 30 % de la congestion urbaine. Bien sûr, les contraintes environnementales conduisent elles aussi à rendre les centres urbains inaccessibles. Les ZFE ont pour objectif d'encourager la circulation des véhicules plus propres. Mais le problème est double. Il faut d'abord renouveler sa flotte de véhicule. Même s'il

existe des aides et des dérogations en faveur des professionnels, ces derniers peuvent souffrir du temps de livraison de véhicules lourds à motorisation non thermique. D'autant plus que la solution électrique ne semble pas toujours viable. Le cas des poids lourds demeure problématique, car ceux-ci «souffrent d'une autonomie bien trop faible pour transporter des palettes extrêmement lourdes. Cela pose un problème, notamment à Paris, où la Mairie oblige l'utilisation de ces véhicules dans les chantiers publics», explique Patrick Webb, Directeur commercial Le Comptoir R3P, distributeur indépendant et partenaire Unikalo.

Externaliser les livraisons de fournitures et de matériel

En moyenne, les professionnels s'approvisionnent par eux-mêmes tous les deux jours, soit 14 fois par mois. S'ils disposent le plus souvent d'une flotte de Véhicules Utilitaires Légers, il faut compter en





moyenne 12 jours d'immobilisation pour les véhicules en raison de causes diverses telles que les pannes. Par conséquent, un temps considérable est perdu avant et pendant le déroulement des chantiers. Pour répondre à ce problème, certaines entreprises choisissent d'externaliser les livraisons sur les chantiers. C'est le cas de Crété & Laurent, qui, depuis deux ans, y fait livrer directement les peintures et fournitures diverses. Pour Patrick Viguier, c'est « une façon d'optimiser au mieux les déplacements pour réduire au maximum les flux. » De son côté, Le Comptoir R3P, situé dans le XVI^e arrondissement à Paris, propose des livraisons dans Paris en scooters électriques capables de transporter environ 30 kg de matériel à destination des chantiers. Une commande passée la veille avant 19 heures est livrée le lendemain avant 6 heures sur le chantier, à l'ouverture de celui-ci. L'offre, effective depuis six mois, « permet une livraison rapide et efficace dans la journée en évitant les bouchons et les problèmes de stationnement » selon Patrick Webb. Ce service de livraison est complété par une offre express et gratuite pour une livraison en deux heures dans Paris intra-muros en cas d'urgence. La livraison en véhicule électrique convient parfaitement aux zones urbaines, poursuit Patrick Webb, « d'autant que les recharger se fait sans problème avec plusieurs bornes disponibles. » De son côté, Patrick Viguier déplore les faibles capacités des fourgons électriques qui n'apportent pas satisfaction en termes d'autonomie. En revanche, tous les chargés d'affaires de Crété & Laurent circulent en deux roues. Ils peuvent se déplacer assez facilement sans craindre les bouchons pour assurer le suivi des chantiers, des relations commerciales, mais aussi la réalisation des devis et des métrés.

L'adaptabilité comme solution

Si l'externalisation des livraisons apparaît comme une solution pour amoindrir le poids des déplacements sur la bonne conduite des chantiers, l'adaptabilité peut aussi constituer une solution pour travailler dans les zones urbaines denses. Chez Crété & Laurent, la question de la logistique du dernier kilomètre est liée de près au mode d'organisation de l'entreprise. En effet, 90 % de leurs chantiers se déroulent à Paris intra-muros. Aussi, l'entreprise s'est organisée pour pouvoir travailler efficacement dans une zone urbaine dense, parfois contraignante, en adoptant des habitudes de

travail spécifiques. L'entreprise a déménagé de Bastille, dans le IV^e arrondissement de Paris, pour s'installer à Vitry-sur-Seine et tous les compagnons se déplacent en transport en commun. Le matériel de travail (les affaires des compagnons, le matériel de protection...) est acheminé par un chauffeur en fourgon qui circule à Paris une partie de la journée pour livrer les chantiers. Si cette organisation permet de travailler efficacement dans Paris, c'est en revanche plus difficile quand les chantiers se déroulent en banlieue. En effet, la desserte en transports en commun est moins bonne. Si les nouvelles lignes prévues sont bénéfiques, « il faut dire que nous n'avons aucune visibilité sur les retards induits par les pannes éventuelles des RER, des trains de banlieue ou des métros » admet Patrick Viguier. Cette organisation, reproductible dans la plupart des métropoles françaises, permet d'optimiser les flux et de perdre le moins de temps possible en dehors des chantiers. En revanche, Crété & Laurent n'utilise pas d'application pour gérer les livraisons logistiques, destinée davantage aux très gros chantiers et aux grands groupes du BTP. En prévision des Jeux olympiques 2024, Colas prévoit de gérer les flux logistiques avec sa solution Qievo, censée apporter aux entreprises participant à la réalisation des travaux un service pour organiser les livraisons tout en réduisant les perturbations et les nuisances dans les quartiers concernés.

L'enjeu du « green »

La logistique urbaine va devoir également tendre vers le verdissement. « La question des livraisons et de l'empreinte carbone est un véritable enjeu pour notre secteur. Et nous avons l'espoir de pouvoir bientôt passer au 100 % électrique pour encore réduire notre empreinte environnementale », souligne Patrick Webb. Si aujourd'hui l'offre électrique n'est pas pleinement satisfaisante, les constructeurs travaillent à proposer des véhicules capables de répondre aux besoins des professionnels. C'est une condition nécessaire pour pouvoir, demain, opérer dans les centres urbains qui écartonneront encore davantage les véhicules thermiques dans le cadre des politiques environnementales. Pour les métiers de la finition, la question de l'adaptabilité est essentielle. Certaines habitudes comme la livraison sur les chantiers peuvent être aisées à mettre en place. L'externalisation représente a priori de nombreux avantages tels que le gain de temps, la simplicité, le confort et le gain de productivité. Toutefois, modifier en profondeur le fonctionnement d'une entreprise requiert du temps. L'occasion peut-être de réfléchir à des pratiques alternatives pour optimiser les déplacements, pour réduire le poids environnemental global des métiers de la finition et se concentrer pleinement sur les chantiers. ●

Pour ces moments où l'on rêve à la vie de château.



/ château.



made in  Belgium

ACTUALITÉ

VÉHICULES UTILITAIRES

EN VILLE, BIENTÔT SANS MON VUL ?

EMBOUEILLAGES, PV, RARÉFACTION DES PLACES DE STATIONNEMENT, LIMITATIONS DE VITESSE UBUESQUES, ZFE*... EN VILLE, LA ROUTE EST SEMÉE D'EMBUCHE. COMMENT LE PROFESSIONNEL PEUT-IL SE FRAYER UN CHEMIN ?

Tout le monde connaît la célèbre formule de Jean-Paul Sartre : "l'enfer c'est les autres". Pour les peintres et soliers du bâtiment qui travaillent en agglomération, "l'enfer c'est surtout la ville"... Au volant, la cité est devenue une sorte de jungle pleine d'obstacles. Pour ne plus subir ces aléas, certains refusent les chantiers en zones urbaines. Radical ! Mais dans ce cas, le professionnel devra aller chercher du travail plus loin, en banlieue ou en province, et donc rouler davantage. Pas très rentable, en ces temps de prix des carburants qui flambe. Heureusement, des solutions existent.

Les embuches

En matière de transports urbains, les contraintes pour les artisans sont de plus en plus nombreuses :

- les ZFE (zones à faible émission) instaurées au sein des agglomérations de plus de 150.000 habitants, visent à exclure à court terme le diesel. Ce carburant motorise pourtant 95 % du parc des artisans ;
- les embouteillages. Parfois vicieusement créés pour "emmerd... les automobilistes", ils découlent pour partie de la réduction de l'espace dévolu à l'automobile, au profit notamment des pistes cyclables ;
- les innombrables chantiers. On en dénombre 7000 à Paris ayant une emprise sur la voirie ! Colossal ;
- les places de parking extérieures de plus en plus rares. Résultat, la livraison d'éléments volumineux ou lourds se complique ;
- les limitations de vitesse ubuesques. Depuis août dernier, Paris a instauré le 30 km/h, sur la majeure partie de sa voirie ;



- les PV de stationnement toujours plus chers et plus nombreux. A Lyon, leur montant grimpe jusqu'à 60 euros. Dans certaines villes, les opérateurs privés verbalisent jusqu'à 4 fois par jour ;
- la circulation chaotique. Vélos et trottinettes ont envahi la chaussée. Leurs conducteurs (daltoniens ?) s'arrêtent rarement au feu rouge ;
- etc...

Les remèdes

Passer à l'électrique. Les véhicules électriques (VE) bénéficient du stationnement gratuit dans de nombreuses villes. Ils bénéficient d'un entretien plus léger. En revanche, ils sont plus onéreux à l'achat. Les artisans ne sont pas tous capables d'acheter un nouvel utilitaire en moyenne 30 % plus cher que son homologue thermique équivalent. Reste la location...

Les entreprises peuvent aménager leur politique de déplacements en privilégiant les transports en commun, le covoiturage et le vélo.

Les ZFE. Pas de solutions miracles... A moins de changer son VUL thermique pour un VE.

On peut opter pour le rétro-fit qui consiste à remplacer le moteur essence ou diesel d'un véhicule par un bloc électrique. L'opération reste onéreuse : en moyenne 15 000 euros (aides comprises) ! Cela peut permettre de sauver un fourgon aménagé faiblement kilométré.

La profession cherche à ce que les artisans bénéficient du tarif résidents le temps qu'ils passent sur un chantier.

In fine, il n'existe pas de solution miracle. L'artisan doit surtout retenir celles qui s'adaptent le mieux à sa situation et à son parc d'utilitaires.



Écologie ou démagogie !

Une chose est sûre, les utilitaires ne sont pas tous flambant neufs. De nombreux professionnels font le choix d'acheter leur VUL en propre. Ils conservent donc leurs fourgons "jusqu'au bout". Ces véhicules sont souvent âgés. La moitié du parc d'utilitaires français a plus de 8 ans et est donc classé Crit'Air 3, 4 ou 5. Ces VUL risquent de finir pour partie, au rebus dans les années qui viennent. Des centaines de milliers de véhicules qui roulent encore fort bien, pourraient donc être détruits... Sous prétexte d'écologie. C'est là tout le paradoxe ! ●



ZFE : LA VIGNETTE CRIT'AIR

En France, les villes de plus de 150 000 habitants (40 en tout) doivent mettre en place une zone à faibles émissions (ZFE) d'ici le 1^{er} janvier 2025.

Ces espaces se basent sur la vignette Crit'Air.

Le premier couperet tombera en 2025 avec le bannissement des vignettes Crit'Air 4 et 5.

Paris a précédé le calendrier avec une exclusion début 2023 des Crit'Air 3. Le mouvement s'achèvera en 2030 quand les seuls modèles zéro émission (électriques) pourront circuler.

CALENDRIER ZFE PARIS :

1^{er} juin 2021, interdiction Crit'Air 4 et 5 et non classés

1^{er} janvier 2023, interdiction Crit'Air 3

1^{er} janvier 2024, interdiction Crit'Air 2

(tous les diesel interdits)

1^{er} janvier 2030, 100% de voitures propres



PAIEMENT DU STATIONNEMENT AUTOMATISÉ

Le télématicien Kuantic ajoute à sa proposition de gestion de flotte une application de paiement automatisé du stationnement extérieur. En gros, le conducteur se gare et dès lors, télématique et géolocalisation s'occupent de tout. Dès que le professionnel reprend le volant, le paiement est stoppé. Kuantic promet une réduction de 50 %, de la facture. Près de 300 communes françaises qui font payer le stationnement (sur 600), sont déjà connectées.



VW LANCE L'ID. BUZZ, LE VUL DU FUTUR

Destiné à remplacer le fameux Combi, l'ID. Buzz électrique propose également une version utilitaire Cargo. Le profil est cubique à souhait, le museau arrondi et les roues repoussées aux 4 coins. La longueur atteint 4,71 m, et l'empattement 3 m. La version utilitaire est une propulsion comme l'original. Le moteur de 204 ch s'accompagne d'une batterie de 77 kWh qui autorise 400 km d'autonomie. A bord, c'est 3 places de série ou 2 en option. Le volume utile atteint 3,9 m³ pour une charge utile de 650 kg. Les premières livraisons sont attendues en septembre.



ISUZU D-MAX N60 UN PICK-UP POUR LES PROS ?

Le pick-up Isuzu est bien connu des professionnels pour ses qualités de solidité et son prix raisonnable. Cette nouvelle génération progresse surtout en confort (le D-Max partait de très bas). Finies les suspensions dures comme du bois. Il est disponible avec un seul diesel, de 164 ch. Le véhicule est disponible en 3 versions : 2 places, 2+2 places et 5 places. Cette dernière est la plus confortable mais est soumise au super-malus qui grève la facture de 40 000 euros (rédhitoire !). ●

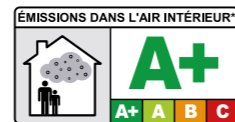
*Zones à faibles émissions de particules et dont l'accès est interdit aux véhicules les plus polluants

EVOLUTION SOFRABEIS

Peinture satinée microporeuse pour bois
aux résines alkydes souples en phase solvant



- ✓ Monoproduit : impression / intermédiaire / finition
- ✓ Protège le bois des intempéries et des U.V.
- ✓ Garnissant et opacité élevés
- ✓ Excellente durabilité
- ✓ Belle finition tendue



Soframap
PEINTURES & REVETEMENTS
soframap.com



ACTUALITÉ

JURIDIQUE

RÉSEAUX SOCIAUX ET HARCÈLEMENT OU INJURES : QUE FAIRE ?

LE CYBER HARCÈLEMENT CONSISTE À TENIR DES PROPOS OU AVOIR DES COMPORTEMENTS RÉPÉTÉS AYANT POUR BUT OU POUR EFFET UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE VIE DE LA VICTIME. IL CONSTITUE UN DÉLIT RÉPRIMÉ PAR LE CODE PÉNAL.



▲ CLAUDE VAILLANT
AVOCAT À LA COUR

Le développement des moyens des technologies de l'information et de la communication a pour corollaire la multiplication des situations de cyber harcèlement : en 2019, plus de 40% des utilisateurs ont subi des attaques répétées sur les plateformes sociales en ligne dont 22% ont moins de 24 ans. Mais quels sont les moyens dont disposent les victimes pour faire face aux cyber harcèlement ? Voici la marche à suivre en 5 étapes détaillées.

1 L'identification de la situation de cyber harcèlement

Le cyber harcèlement se définit comme la réception par un individu de façon répétitive et sans accord préalable de sa part de contenus web à caractère insultant et altérant sa santé. Un seul propos ne suffit pas pour caractériser le cyber harcèlement. Il est impératif que les propos ou les comportements soient répétés.

Pour être qualifiés de harcèlement, les propos ou comportements répétés doivent en outre aboutir ou avoir abouti à une dégradation des conditions de vie de la victime. Plus précisément, la dégradation des conditions de vie doit se traduire par une altération de la santé physique ou mentale de la victime tels que les maux de tête, l'anxiété, le stress, la dépression ou les tentatives de suicide.

Cette nuisance portant atteinte à la tranquillité peut prendre diverses formes : les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne la propagation de rumeurs le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à

l'encontre d'un camarade de classe la publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture. La seule exigence tient à ce que le harcèlement soit réalisé en ligne.

Des condamnations pour cyber harcèlement ont ainsi pu être prononcées dans les cas suivants : diffusion répétée de 34 articles contre un couple, menaces de viol et de meurtre sur internet envers une journaliste, déferlement de SMS injurieux etc... En revanche, n'ont pas été considérés comme constituant des faits de cyber harcèlement la diffusion en ligne répétée d'articles négatifs ou la diffusion sans l'accord d'une image d'un individu effectuée dans un lieu privé avec son consentement.





● ● ●

2 La détermination des responsables

Les premiers responsables en cas de harcèlement en ligne sont bien évidemment les auteurs des propos en cause. Néanmoins, les hébergeurs stockant les contenus ou encore les fournisseurs d'accès peuvent voir leur responsabilité engagée dès lors qu'ils avaient connaissance de l'existence de ces contenus insultants et qu'ils ne les ont pas rapidement retirés. Leur responsabilité relèvera alors de règles spécifiques.

Un intermédiaire ne sera en effet tenu pour responsable que s'il a eu connaissance des messages publiés, et s'il n'a pas agi promptement pour faire retirer ces messages dès qu'il en a eu connaissance. Les intermédiaires sont donc contraints de mettre en place un dispositif leur permettant d'être au courant de tout contenu constituant une incitation à la haine à l'égard de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou identité de genre ou de leur handicap ou à la violence, notamment l'incitation aux violences faites aux femmes.

Ils sont en outre tenus de conserver les données permettant l'identification de l'agresseur et de les communiquer aux services de l'ordre dans le cadre d'une enquête judiciaire.

3 Le recueillement des preuves du cyber harcèlement

Sans attendre l'enquête de police ou de gendarmerie et avant de prévenir l'harcéleur, il est ensuite nécessaire de rassembler des preuves démontrant la situation de cyber harcèlement. Cela permet notamment d'éviter la suppression des contenus par le harceleur.

Les preuves peuvent être collectées par capture d'écran mais il est préférable d'avoir recours à un huissier de justice. Un constat émanant d'un huissier de justice dispose en effet d'une force probante très forte et constitue, en procédure civile, une arme redoutable pour la partie qui l'invoque.

4 Le dépôt de la plainte

Il convient ensuite de porter plainte contre le ou les auteurs du harcèlement. Le délai pour agir est de 6 ans à compter de la dernière menace caractérisée (par exemple un sms, message sur les réseaux sociaux, etc). Il doit être précisé que, si un mineur peut

se rendre seul au commissariat ou à la gendarmerie et signaler les faits, il ne peut en revanche pas se constituer partie civile lui-même en vue de demander des dommages et intérêts. Ses parents devront alors le faire en son nom.

Si la victime ne connaît pas les véritables identités du ou des auteurs, elle peut porter plainte contre X. Les intermédiaires techniques doivent en principe permettre à la justice d'identifier le ou les auteurs des contenus en cause.

Au surplus, en cas d'inaction des hébergeurs et intermédiaires à supprimer les contenus en cause, une action en référé visant à la suppression des contenus en cause pourra être engagée devant la juridiction civile. Il est également possible de demander le déréférencement auprès des moteurs de recherche google.

Une difficulté pratique d'ampleur doit néanmoins être soulignée. Il arrive en effet que les plateformes de réseaux sociaux dont le siège social se trouve dans la plus grande partie des cas aux Etats Unis refusent de répondre aux requêtes judiciaires visant à identifier leur harceleur. Au soutien de ce refus, elles invoquent l'application du premier amendement de la Constitution américaine qui interdit les lois limitant la liberté d'expression. Le seul levier dont dispose alors les victimes est de les assigner pour refus de déférer à une autorité judiciaire. Cela constitue nécessairement un frein à l'application des sanctions prévues.

5 Les peines encourues par l'auteur des propos insultants

L'auteur du délit de cyber harcèlement pourra être condamné à une amende. Lorsque l'auteur est majeur, il encourt une peine pouvant atteindre 30 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement. La peine peut également s'élever à 45 000 € d'amende et 3 ans de prison si la victime a moins de 15 ans. Si le défendeur est un mineur âgé de plus de 13 ans, il peut être condamné à verser 7 500 € d'amende et risque 1 an de prison. De surcroît, si la victime a moins de 15 ans, la peine carcérale maximale encourue s'élève à 18 mois d'emprisonnement. Des dommages et intérêts, c'est-à-dire une compensation financière réparant le préjudice moral subi par la victime pourront également être octroyées à la victime. ●

SANS SOUCI AVEC UZIN



Avec UZIN, l'accompagnement technique sécurise mes chantiers de sol.



Retrouvez-nous sur www.uzin.fr

UZIN FR



ANTICIPER, COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE FINITION DANS LEUR ENVIRONNEMENT EN 2035

LE CLUB ALLIANCE* AVAIT ORGANISÉ À LA FFB UNE RENCONTRE LE 3 FÉVRIER POUR « ANTICIPER, COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE FINITION DANS LEUR ENVIRONNEMENT EN 2035 ». CETTE TABLE RONDE SE POURSUIVRA AVEC LA CRÉATION DE GROUPES DE TRAVAIL PERMETTANT DE DÉFINIR DES OUTILS PRATIQUES POUR NOS ENTREPRISES FACE AUX MUTATIONS EN COURS.



INTERVENANTS

EDOUARD BASTIEN, président de la Commission Stratégie et Prospective de la FFB et du GCCP (syndicat des entreprises de génie climatique et de couverture plomberie) du Grand Paris.

CINDY GOSSE, responsable de l'Institut des métiers de l'Aménagement et de la Finition (IMAF) chez Les Compagnons du Devoir et du Tour de France.

CAROLINE SEMIN, directrice générale de Semin, entreprise familiale française d'envergure internationale basée en Lorraine et fabricant d'enduits destinés aux professionnels du bâtiment.

DIDIER LE GORREC, directeur de l'agence conseil Madras Editing qui a réalisé entre autres, le dossier « Quels enjeux pour les métiers de la finition en 2035 » du magazine Reflets & Nuances.

ERIC TORCOL, président de la société MPR, basée au Pré-St-Gervais en Seine-Saint-Denis, spécialisée en peinture intérieure et extérieure et en revêtements.

En introduction de cette Rencontre parisienne, Bruno Poilpré, président du Club Alliance a souligné le contexte actuel, simple pour personne. La crise sanitaire couplée à la pénurie de matériaux, l'augmentation des coûts, la gestion des équipes, les difficultés de recrutement impactent nos chantiers et nos entreprises au quotidien... Ce contexte peut pour autant être source d'opportunités. La filière doit, dans tous les cas, s'adapter à ce monde en mutation. D'où la thématique de la table ronde organisée lors de cette Rencontre : les entreprises de finition dans leur environnement en 2035. Ce travail de prospective doit permettre de prendre un peu de hauteur et dessiner des axes de travail pour l'ensemble de nos entreprises et partenaires au sein du Club Alliance.

Stratégie et perspectives

Animée par Jérôme Deydier, responsable de l'animation territoriale et des événements à la FFB, cette table ronde s'est appuyée sur une étude réalisée par la Commission Stratégie et Prospective de la Fédération française du bâtiment. « L'idée de cette étude, a expliqué Edouard Bastien président de la Commission Stratégie et Prospective de la FFB, est venue du président Olivier Salleron qui a souhaité confier le travail de prospective à l'horizon 2035, à un élu et à un groupe brassant différentes régions et typologies d'entreprises ». Au cours de plus de 80 réunions, le groupe de travail a réfléchi à des propositions qui se sont transformées en cinq scénarios intégrant de possibles tendances. Ce travail d'anticipation est directement destiné aux entreprises afin que celles-ci puissent répondre à ces futurs enjeux. Une seconde phase de ces travaux va débuter avec la réalisation d'outils concrets proposés aux entreprises.



Adapter les formations

Parallèlement, l'Institut des métiers de l'Aménagement et de la Finition (IMAF) des Compagnons du Devoir et du Tour de France a eu une démarche prospective similaire pour le métier de peintre. « Nous avons souhaité nous projeter dans l'avenir. En définissant les profils et les besoins des entrepreneurs pour demain, nous pouvons adapter des formations dès à présent », explique Cindy Gosse, sa responsable. Ce travail prospectif a été réalisé notamment avec l'entreprise Semin. « Travailler en filière sur ces sujets est essentiel pour tous les acteurs. En tant qu'industriel, nous devons adapter notre offre aux besoins de nos clients et au contexte. Mais nous devons aussi anticiper et innover pour apporter des réponses encore plus performantes qui garantiront technicité et éco responsabilité », souligne Caroline Semin. Concrètement, les conclusions de cette étude ont permis à l'IMAF de faire ressortir le rôle essentiel de conseil du peintre et de proposer des modules de formation adaptés : couleurs, types de revêtements, décoration intérieure, prescription de tendances comme le Feng Shui...couplé à l'apport de solutions (CAO/DAO) pour modéliser la pièce avant les travaux. A partir de l'étude prospective de la FFB, l'UPMF a établi ses propres scénarios (voir le numéro de Reflets & Nuances. N°190). Didier Le Gorrec, journaliste, a réalisé une série d'interviews de toutes les parties prenantes. « Tous les témoignages convergeaient vers les mêmes items : digitalisation, mécanisation, féminisation (ces deux items allant de pair !), transition écologique et peintre conseil. » La féminisation (avec l'aide des dispositifs d'assistance physique !) pourra être par exemple une réponse aux pénuries de main d'œuvre. La démocratisation de ces dispositifs comme les exosquelettes et autres robots pourraient changer la

donne. Signalons aussi qu'en 2035, 70% des chantiers devraient être conduits avec des produits recyclés. On pourra alors parler « d'habitat responsable ». Chez certains fabricants, les produits développés proviennent déjà d'un approvisionnement local avec une attention particulière au suremballage et à la neutralité carbone.

Un groupe de travail dédié

Pour conclure cette table ronde la parole est donnée à Eric Torcol, entrepreneur francilien, pour qui 2035 est une échéance qui paraît bien lointaine face à la gestion du quotidien. Pour un entrepreneur, il est difficile de dégager du temps pour réaliser cet exercice d'anticipation. « La fédération fait ce travail pour nous. A nous d'en tirer les enseignements, notamment sur la formation de nos salariés et des jeunes et de mettre en place les bons axes stratégiques ».

Le public a salué ce travail et son intérêt. Il y a une nécessité de partage de ces enjeux par l'ensemble de la filière car dès à présent, dans les entreprises, ces mutations sont en à l'œuvre.

C'est tout le sens de la conclusion de cette Rencontre, portée par Bruno Poilpré : « Ces mutations amorcées, comme les transitions numérique et écologique, les changements de comportements chez nos clients et nos salariés ont été accélérés par le Covid. Il y a une vraie nécessité de travailler main dans la main, entrepreneurs, industriels, distributeurs et d'associer les autres acteurs de notre chaîne comme les organismes de formation, pour un échange gagnant/gagnant. »

Pour transformer ces réflexions en actions concrètes, Bruno Poilpré annonce la création d'un groupe de travail stratégique dédié au sein du Club Alliance. ●

*Le Club Alliance est le lieu de rencontre privilégié entre les entreprises membres de l'Union professionnelle des métiers de la finition et leurs fournisseurs partenaires.

NUMÉRIQUE

LES LOGICIELS DE GESTION DE STOCK



LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19 A BOULEVERSÉ LE QUOTIDIEN DES ENTREPRISES LES OBLIGEANT À MINIMISER LE NIVEAU DE LEURS STOCKS AFIN DE DIMINUER LES COÛTS TOUT EN ÉVITANT UNE RUPTURE D'APPROVISIONNEMENT AFFECTANT LA POURSUITE D'UN CHANTIER. DE NOMBREUX PROFESSIONNELS DU BTP SE SONT TOURNÉS VERS L'UTILISATION DE LOGICIELS DE GESTION DE STOCK. TOUR D'HORIZON DES DIFFÉRENTES OFFRES.

La gestion des stocks est un exercice complexe dû aux variations des besoins des clients mais essentiel à l'équilibre économique des entreprises du BTP. Toute rupture de stock peut avoir pour conséquence l'impossibilité d'honorer des commandes en temps voulu. A contrario, le surstockage constitue un surcoût en termes d'organisation et de logistique mais surtout il affecte la trésorerie des sociétés. Il convient donc de gérer les réapprovisionnements avec rigueur et efficacité. Dans ces conditions, le choix d'un logiciel de gestion des stocks s'avère un enjeu crucial afin de contribuer à la stabilité financière de l'entreprise. Dotés de fonctionnalités d'optimisation des réapprovisionnements, de suivi des stocks ou encore d'indicateurs statistiques, ces outils sont de précieux guides pour les professionnels du BTP dans un marché à la fois concurrentiel et instable.

Fonctionnalités

La gestion des stocks consiste à déterminer et à gérer l'acquisition mais aussi la disponibilité du matériel de chantier. Dans ce contexte, les logiciels de gestion de stock permettent d'enregistrer et de répertorier toutes les entrées et sorties de marchandises annuelles (achats, ventes, retours) et de les historiser dans le temps. Véritables outils de pilotage, ils disposent de multiples fonctionnalités de suivi et d'analyses statistiques qui facilitent le quotidien des contrôleurs de gestion ou des chargés des stocks. Par ailleurs, ils contribuent à rationaliser les dépenses selon les fluctuations du marché ou encore à analyser les habitudes d'achat par article et par fournisseur. Ils sont aussi dotés de nombreuses possibilités de paramétrages notamment pour définir des seuils de stock minimal ou maximal article par article. Ils peuvent alors alerter en cas d'anomalie de gestion des stocks ou bien déclencher un réapprovisionnement automatique auprès des fournisseurs.

Avantages

Les logiciels de gestion des stocks présentent de nombreux avantages pour les professionnels du BTP. Ainsi, leur utilisation facilite la traçabilité des

stocks en temps réel, permet d'optimiser les pics de charge pour les activités de logistique et d'améliorer le processus de commande. Une maîtrise rigoureuse des stocks est également gage de satisfaction client : des matériaux disponibles en temps et en heure évitent les dérapages de planning, augmentent la productivité et in fine la rentabilité et la compétitivité de l'entreprise. Lorsque les stocks sont importants, les outils de gestion de stock sont des indicateurs efficaces guidant éventuellement le déclenchement d'opérations promotionnelles.

Excel

De nombreuses TPE et PME gèrent leurs stocks à l'aide d'un tableur tel que Microsoft Excel. Disponibles sur la majorité des ordinateurs de bureau, les tableurs sont simples d'utilisation et très peu coûteux en investissements et en formation. Ils permettent de consolider les entrées et les sorties de marchandises en les triant par catégorie dans différentes feuilles de calculs recensant par exemple la liste des produits, le suivi des stocks, la gestion des clients ou encore la gestion des fournisseurs. En revanche, la saisie des stocks dans un tableur demande une grande rigueur notamment pour les mises à jour de document. Il est donc vivement recommandé de sauvegarder régulièrement son fichier de suivi des stocks afin d'éviter des pertes de données. Notons également qu'un simple tableur n'est pas une solution automatisée et ne permet pas de suivre en temps réel le contenu des stocks. De même, plusieurs utilisateurs ne peuvent partager à un instant donné une même feuille de calcul, ce qui rend les écritures nécessairement séquentielles et potentiellement erronées ou redondantes.

Solutions du marché

Afin de pallier les nombreuses limites fonctionnelles des tableurs, il est possible d'investir dans un logiciel dédié à la gestion des stocks. De nombreux éditeurs proposent aujourd'hui des solutions clé en main permettant une gestion approfondie des stocks et disposant de multiples fonctionnalités assurant un suivi en temps réel des entrées et sorties de marchandises.





Ainsi, Erplain est une solution en ligne de gestion commerciale dotée d'une interface intuitive de suivi des stocks. Cet outil s'adresse particulièrement aux TPE et PME. Il permet d'identifier l'état des stocks et de suivre les prévisions d'achat par produit. Il propose la gestion de stocks sur plusieurs sites et la définition de seuils de réapprovisionnement pour chaque lieu de stockage. Il est également possible de configurer des alertes afin de recevoir des notifications par email lorsqu'un produit est en-dessous du seuil de réapprovisionnement défini ou en cas de rupture de stock. Le professionnel du BTP connaît à chaque instant les quantités disponibles à la vente, les produits déjà réservés, le stock réel ainsi que les quantités commandées à venir. Cette application est utilisable sur tablette ou smartphone directement depuis le chantier. Elle dispose en outre d'une fonction d'édition de rapports détaillés afin d'optimiser les stocks. Erplain est commercialisé sous forme d'abonnement à partir de 49€ par mois.

De même, le module « Achat et Stock » d'Openflex est un logiciel simple et adaptable hébergé dans le Cloud. Il permet de suivre les approvisionnements et les stocks. Par ailleurs, il dispose d'une gestion multi-entrepôts, affiche l'état des stocks en temps réel et produit de multiples statistiques afin d'analyser et d'anticiper les besoins d'achats. Il permet également la création assistée de commande de réapprovisionnement et propose des alertes en cas de rupture de stock. L'utilisateur dispose de l'historique de ses actions, des mouvements de stocks ainsi que de l'évolution des prix des fournisseurs. Il est disponible à l'achat sans limite de nombre d'utilisateurs et sans abonnement au prix de 149€.

Enfin, Monstock est une application digitale (disponible en ligne sur PC, tablette et sur smartphone Android) offrant une gestion complète des stocks en temps réel. Elle permet également d'assurer l'inventaire du matériel de chantier mais aussi de générer des étiquettes et des codes-barres facilitant le suivi du stock. Rapide et ergonomique, l'utilisateur dispose d'une vision globale des stocks et d'une traçabilité complète. Il s'agit d'une solution collaborative qui permet de travailler en temps réel avec plusieurs salariés de l'entreprise mais aussi des clients ou fournisseurs. Elle est disponible à partir de 14,90€ par mois.

Codes-barres

Certains logiciels de gestion de stock permettent d'associer l'utilisation de leur outil à celle d'une douchette lecteur de codes-barres qui facilite et accélère l'accès aux informations des marchandises en stock. Cette option fiabilise le processus de gestion de stock, minimise les erreurs de saisie manuelle et facilite les inventaires. C'est ce que propose le logiciel de gestion de stock de la société Onaya, spécialiste informatique pour les acteurs du BTP. Grâce à son module de gestion des stocks par codes-barres, Onaya simplifie la préparation de commande pour les chantiers. De même, lors des inventaires, il suffit de se déplacer avec une douchette synchronisée avec l'outil d'Onaya afin de scanner les étiquettes au fur et à mesure du comptage des articles.

Logiciels libres

Les logiciels libres assurant la gestion des stocks d'une entreprise sont une alternative économique aux outils payants du marché. Ils conviennent tout à fait aux TPE ou PME du bâtiment qui hésiteraient à investir dans une solution propriétaire et onéreuse. Plusieurs acteurs se distinguent sur ce marché.

Ainsi, OpenConcerto est un logiciel de suivi de stock gratuit qui permet de gérer simplement les articles et les stocks d'une entreprise. Il offre un niveau de personnalisation complet au travers de ses modules "Stocks", "Commandes" et "Achats". Il est également capable de mesurer précisément la quantité des stocks disponibles, en prenant en compte les marchandises en cours de livraison chez les clients et celles en commande chez les fournisseurs.

De même, le logiciel Dolibarr répond parfaitement aux problématiques des TPE et PME qui désirent gérer leurs stocks sans coût de licence. Au-delà de la gestion traditionnelle des stocks et approvisionnements, cet outil propose une maîtrise complète de l'activité de l'entreprise afin de contrôler efficacement la facturation, la gestion des inventaires mais aussi la gestion de projet ou les aspects commerciaux. Simple d'installation et d'utilisation, Dolibarr est un outil modulaire qui s'adapte à la singularité de chaque entreprise.

Conseils et formation

Le coût lié à l'acquisition d'un logiciel de gestion des stocks n'est pas simplement réduit au prix de sa licence ou de son abonnement. Il est également nécessaire de prendre en compte une phase d'appropriation et de prise en main ce nouvel outil qui dans certains cas peut nécessiter une formation spécifique. Par ailleurs, les professionnels du BTP doivent anticiper la souscription à un contrat de maintenance pour le logiciel choisi. Ce type de contrat a pour objectif de couvrir la résolution de bugs techniques mais aussi les mises à jour logicielles ultérieures. ●



LE SAVIEZ-VOUS ?

La commission gestion de l'UPMF étudie régulièrement des solutions logicielles adaptées aux métiers de la finition. Connectez-vous sur l'application l'EDTU (actualités/vie syndicale) pour retrouver les comptes rendus !
<https://ffb-upmf-app.fr>



SL C740 FIBER MAXI
L'ENDUIT DE SOL P4,
AUTOLISSANT FIBRÉ
FORTE ÉPAISSEUR
POUR SOLS INTÉRIEURS
& EXTÉRIEURS

BOSTIK PARTENAIRE
DE LA CONSTRUCTION DURABLE



Bostik S.A. 420 Rue d'Estienne d'Orves - 92700 COLOMBES - FRANCE - Tél. : 01 49 00 90 00

RETROUVEZ TOUS NOS PRODUITS SUR WWW.BOSTIK.FR

TENDANCES

SUPPORTS : EMBELLIR LA MATIÈRE

CONSERVER LE GÉNIE D'UN LIEU PAR L'AUTHENTICITÉ DES MATÉRIAUX EXISTANTS LORS D'UNE RÉNOVATION, OU RÉVÉLER LEUR ÂME ET LEUR NATUREL EST AUJOURD'HUI PLUS QU'UNE TENDANCE. C'EST UN MOUVEMENT DE FOND QUI COMMENCE AUSSI À SE PLIER AUX EXIGENCES SANITAIRES EN MATIÈRE DE TRAITEMENT DE FINITION DES SUPPORTS APPARENTS.

Carrousel du Louvre sous la griffe de Jean-Michel Wilmotte où la pierre s'exprime dans tout son naturel. Mama Shelter à Lyon sous la plume de Philippe Starck où le béton brut est révélé par une décoration Pop. Mais aussi brasserie 100 % solidaire Le République à Marseille, où les stucs, moulures, dorures et anciens enduits de l'ex-Café de Paris revivent cette fois sous le mécénat de Rudy Ricciotti... Pour ne citer qu'eux. Raviver de vieilles pierres cachées derrière des plaques de plâtre. Valoriser la minéralité d'un béton. En rénovation, comme avec le papier peint qui fait un retour notable en tant qu'objet à part entière de la décoration intérieure, certains supports se mettent en scène, bruts. « Depuis plusieurs années, le retour au naturel prime. Nous constatons d'ailleurs pour le bois en intérieur que la demande s'oriente vers des finitions mates, brutes ou naturelles brutes et très peu filmogènes afin de conserver la matière tout en la protégeant », abonde Sophie Biguet-Petit-Jean, chef de marché gammes techniques chez Zolpan. Constat partagé chez le spécialiste des peintures minérales Keim. « Révéler un support de manière naturelle existe depuis au moins 20 ans. Mais quand cette démarche est réalisée, elle doit traduire la volonté d'extraire le matériau d'origine dans la décoration. La zone qui lui est consacrée doit être évidente comme un écran et sans y voir la main de l'homme », décrit son directeur France, Leny Soy.

Partie intégrante de la décoration et de l'architecture intérieure

Certes, la tendance n'est pas nouvelle, « mais aujourd'hui, elle se conceptualise puisqu'on parle de plus en plus de matérialité », ajoute Leny Soy. Proposer un traitement de finition pour révéler un support apparent devient donc une opportunité pour les peintres décorateurs, mais aussi pour tous les autres. « Il ne faut pas laisser passer cette manière de travailler le bâti, avertit Virginie Grelot, responsable marketing et communication chez Keim. Ce souhait de maintenir ce qui a été construit fait partie intégrante du paysage de la décoration et de l'architecture intérieure ». La preuve : « pour les bois teintés, les lasures claires sont recherchées afin de rester proches de la couleur d'origine », note Sophie Biguet-Petit-Jean. Et de prendre pour exemple, cette envie de révéler la matière qui s'exprime aussi en extérieur : « Certains architectes souhaitent que le bois grisaille lors de son vieillissement. Ils vont même chercher à révéler cette évolution naturelle en utilisant des produits qui la favorise tout en gardant une certaine uniformité du support ». La matérialité exprimée par Leny Soy est donc en marche quand d'autres évolutions du bâtiment la porte. « Comme l'idée de réutiliser plutôt que de détruire. Cette logique d'éco-construction est partie pour durer », rappelle Virginie Grelot. Sans oublier un marché de l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) qui « en ne contraignant plus à isoler les bâtiments par l'intérieur, offre cette possibilité de conserver et mettre en valeur des matériaux bruts ».

Choix des traitements de finition : l'esthétique d'abord

Gageure pour les architectes des bâtiments de France et des Monuments historiques dont l'exercice est de réveiller l'âme d'un lieu, « les architectes de manière générale n'ont pas besoin d'être convaincus de cette démarche, reprend Virginie Grelot. Mais le message fort aujourd'hui est d'aller au bout en respectant le matériau et en évitant, par exemple, d'appliquer un vernis ». Autre intérêt de ces traitements de finition à charges minérales : « ils peuvent se diluer sur chantier avec du silicate de potassium pour homogénéiser l'esthétique de l'ancien support », continue Leny Soy. Sur une ancienne pierre devenue friable ou une brique farinante, « la matière est consolidée en créant de nouvelles liaisons chimiques minérales et donc naturelles ». Sur béton, la matérialité s'obtient via une autre formulation, cette fois avec un double-liant mais toujours minéral, adaptée à ces supports plus fermés. « Les finitions peuvent être mates, ou légèrement cristallisées pour réfléchir la lumière, voire aller jusqu'à des pailletés avec un soupçon de métallisé pour apporter un côté précieux au béton », décrit Leny Soy. Sur un bois, le traitement de surface toujours au silicate de potassium va conserver le veinage tout en uniformisant le support... Dedans comme dehors.



“ L'AVIS DE...
MICHAËL MENUET

LA RE2020 VA NOUS
POUSSER À UTILISER
DES MATÉRIAUX
EXISTANTS SUR SITE
OU HORS SITE »

Michaël Menuet, cabinet MM Architectes à Marseille (VI^e arrondissement)

« Mettre en valeur la matérialité dépend de la personnalité des clients et de la beauté des matériaux. Quand cela est possible, conserver des supports bruts reste un souhait. En parallèle, nous cherchons à utiliser de plus en plus des produits sains d'un point de vue de la QAI* et/ou biosourcés. Tout dépend des fournisseurs avec lesquels les entreprises ont l'habitude de travailler, car cette volonté doit composer aussi avec les réalités techniques et du chantier. Cependant, un mouvement est enclenché avec une prise de conscience environnementale portée par les jeunes générations. Réutiliser des anciens matériaux pourrait devenir prépondérant, car la RE2020 aussi va nous pousser à utiliser des matériaux existants sur site ou hors site pour alléger l'empreinte carbone d'un bâtiment. Le réemploi est amené à prendre de l'importance. Dans ce contexte, la mise en valeur de matériaux anciens aussi par des traitements de finition adaptés prend tout son sens ». ●

*QAI : Qualité de l'air intérieur



© CABINET MM ARCHITECTES



Côté application, rien ne change. « Comme le mélange ne contient pas de polymère, il se met en solution immédiatement. Ces traitements de finition pour mettre en beauté des supports apparents ne sont pas plus compliqués à utiliser que des revêtements conventionnels, que ce soit au rouleau, au pinceau ou au pulvérisateur », conclut Virginie Grelot.

Prioriser l'homogénéité du support

Reste que face à ce type de support dont la matérialité préservée et apparente signe d'abord une décoration intérieure, « il faut s'assurer en priorité qu'il est homogène », reprend Lucie Moisson, responsable support technique de PPG. « Il s'agit de révéler son aspect et le mettre en valeur par un traitement transparent. Or, tant qu'il n'est pas recouvert, s'il y a une différence d'absorption, des hétérogénéités, elles vont être visibles une fois un béton lasuré par exemple ». D'où aussi la nécessaire acceptation du support. « Le peintre ensuite ne pourra pas le réinventer. Le maître d'ouvrage doit en avoir conscience, continue la responsable support technique. De plus, il peut être nécessaire de réaliser un enduisage en plein, et surtout pas de pastillage. Cette préparation du support doit aussi être anticipée ». CQFD : parce qu'il s'agit de décoration intérieure, « ce type de finitions nécessite des équipes qui y sont sensibles ». Et une manière de travailler adéquate. « Il faut que les compagnons disposent du temps nécessaire, et qu'ils soient dans un environnement non poussiéreux, et donc non interfacés avec d'autres corps d'état », poursuit Lucie Moisson. Une obligation normalement inhérente à tous les travaux de finition du peintre, « à forte raison avec ces revêtements sur supports apparents. Leur vocation décorative fait qu'ils n'acceptent pas le moindre défaut immédiatement visible ». D'ailleurs la responsable technique de PPG recommande, « parce que ces produits sont non opacifiants, afin de révéler l'ancien support, il

faut pouvoir réaliser des zones de calepinage. Ainsi on évite des sur-couchages qui créent des aspects différents et nuisent à l'homogénéité de la finition ». Car, encore une fois, révéler un support apparent quel que soit le traitement de finition, c'est une démarche esthétique. D'abord.

Des qualités sanitaires en plus

Les traitements de finition des supports apparents restent rares à arborer leur qualité environnementale que ce soit d'un point de vue de l'étiquetage A+ sur les émissions de COV, ou des différents marquages NF Environnement ou Eco-Label. Il y a une explication technique. « Pour mettre en valeur un support bois par exemple, c'est d'abord le rendu esthétique qui est recherché », reprend Sophie Biguet-Petit-Jean. Les lasures souvent polyvalentes s'utilisent aussi bien dehors que dedans. « Pour que ces finitions puissent protéger les bois des UV en extérieur, elles ont besoin de filtres anti-UV provenant de pigments et additifs spécifiques. La chimie est donc encore nécessaire », concède la responsable de marchés de Zolpan. Idem chez PPG, « notre lasure acrylique satinée pour protéger et décorer le béton est étiquetée A d'un point de vue de la qualité sanitaire. Mais il est vrai que cette demande pour les traitements de finition sur supports apparents n'est pas prioritaire. Pour autant, parce que ce type de projet relève souvent d'un certain standing, ce classement est nécessaire d'autant qu'il permet de se positionner sur des projets qui intègrent des critères environnementaux », constate Lucie Moisson, sa responsable support technique. La QAI n'est donc pas encore vécue comme un prérequis, soufflée par l'esthétique. Pourtant, il existe des solutions qui combinent cette possibilité de révéler la matérialité d'un support, sans les désagréments de la chimie. Chez Keim, cette alliance s'obtient grâce à la minéralité des traitements de finition des supports apparents. « Les produits et liants minéraux utilisés sont des sortes de cousins de la chaux », illustre Leny Soy. Du coup, ils peuvent s'enorgueillir d'un rare estampillage Nature Plus. Et d'une très faible émission de COV, bien au-delà de l'étiquetage A+ avec un taux inférieur à 300 µg/m³ après 3 jours de séchage quand le protocole Afsset/Anses ne demande pas de dépasser les 10 000 µg/m³ à 3 jours ou 1000 après 28 jours. Ces solutions minérales, exemptes aussi de perturbateurs endocriniens, se révèlent aussi bonnes pour la santé des supports anciens en les laissant respirer : « Ainsi, sur des enduits au plâtre, des pierres, des briques, des bois, il vaut mieux appliquer des produits transparents non filmogènes ». CQFD : ils répondront du coup à ce souhait de révéler la teinte brute de la matière, « sachant qu'un vernis va se voir en apportant une brillance, un risque de cloquage en bloquant le support, voire de jaunissement, car souvent ils contiennent du polyuréthane ou autre résine en dispersion », conclut le directeur France de Keim. ●

Lino Tarkett

Nouvelle collection Lino Tarkett, naturellement moderne.

Le Lino Tarkett, conçu avec des matériaux naturels et biosourcés, certifié Cradle to Cradle® Silver et au design authentique.

- Nouveau décor Originale, élégant et intemporel
- Nouveau LinoWall, pour des espaces coordonnés du sol au mur, jusqu'au mobilier
- Nouvelle finition ultra mate : 105 coloris inspirés de la nature
- Recyclable en fin d'usage

Découvrez la scénographie de la collection Lino Tarkett réalisée par le studio de design En Bande Organisée à l'Atelier Tarkett jusqu'en juillet 2022.



En savoir plus : www.tarkett.fr

Visuel d'inspiration / Interior design : En Bande Organisée
Photo : Mario Simon Lafleur
Illustration : Anna Pepe - Forn Studio

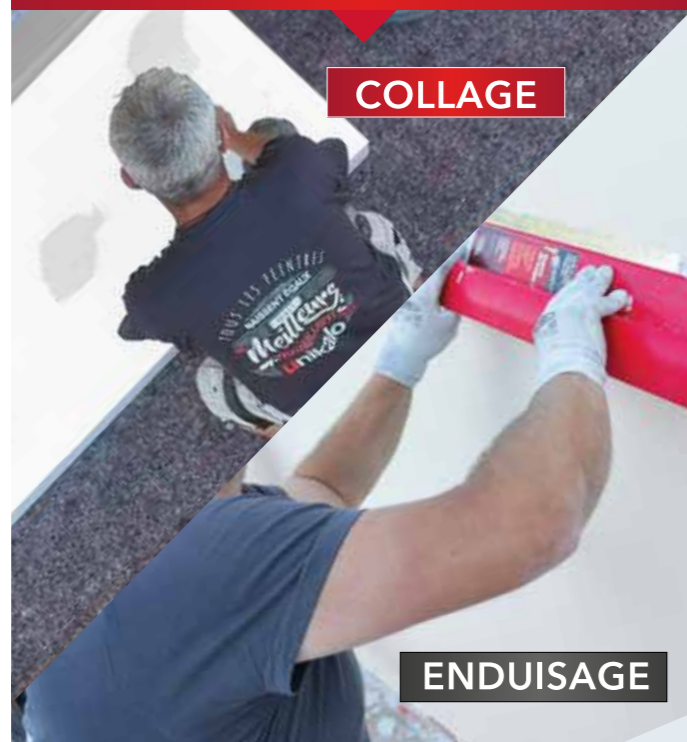




ISOLEZ EN TOUTE SIMPLICITÉ SYSTÈME À 2 PRODUITS

K-THERM COLLE MCR BLANC
Mortier 2 en 1 pour

K-THERM RPE SILOXANE
Finition sans fixateur



MORTIER 2 EN 1
COLLAGE + ENDUISAGE



APPLICATION RPE
SANS FIXATEUR



DISPONIBLE DANS
+ DE 65 000 TEINTES

TECHNIQUE

CHANTIER

PAPIER PEINT PANORAMIQUE : EMBARQUEMENT POUR UN UNIVERS

POUR SES CLIENTS PARISIENS ET DE LA PETITE COURONNE, ÉRIC TORCOL PRÉSIDENT DE MOQUETTE PEINTURE RÉNOVATION AU PRÉ-SAINT-GERVAIS (93) IMAGINE DES LIEUX UNIQUES. COMME CE PAVILLON À MAISONS-ALFORT (94) OÙ PAPIERS PEINTS PANORAMIQUES ET PEINTURE RAISONNENT DANS LES CHAMBRES FAMILIALES, CHACUNE PERSONNALISÉE.



Sur les bucoliques bords de Marne (94), à quelques stations de métro de l'Est parisien, le propriétaire de cette maison d'esprit Art Déco a souhaité remettre tous les murs au goût du jour. Il s'est adressé à Éric Torcol, peintre, solier, ravaleur, mais aussi décorateur. « Le client souhaitait appliquer la même peinture dans toute la maison pour avoir une harmonie complète. Nous l'avons orienté vers un blanc légèrement teinté de gris et de beige, dans les pastels. Il se confond merveilleusement avec les trois papiers peints posés dans la maison. Parfois, on a même l'impression que la teinte de la peinture change en fonction de ces pans muraux décoratifs, alors que c'est bien la même qui a été appliquée partout ». Pour cette rénovation, à la demande de son client « qui s'était déjà informé sur internet », le peintre a posé trois panoramiques : deux dans les chambres des enfants, un motif arc-en-ciel et un autre cactus, et pour la chambre parentale une fresque d'esprit calligraphie japonisante. L'idée du panoramique ? Le client l'avait déjà en souhaitant habiller ces espaces d'une identité mais toute en sobriété. Objectif recherché et réalisé par Moquette Peinture Rénovation : créer un univers unique.

Découpe à façon et motifs à foison

Éric Torcol accompagne donc les propriétaires de cette maison de la petite couronne vers le site du fabricant « Hovia qui, d'une part avait le choix dans le type de motifs en adéquation avec le souhait des clients. De plus, ce fabricant de papier peint propose une découpe à façon, selon les mesures du mur. Ainsi, le dessin du panoramique s'accorde parfaitement aux dimensions existantes », explique le président de Moquette Peinture Rénovation. Une fois le papier peint commandé en 254 cm de hauteur, « afin d'avoir un léger jeu de 2 cm de côté », plusieurs lés de 60 cm de large ont été livrés par le fabricant. « Il est plus simple de les réceptionner dans ses formats. Plus grands, ils deviennent compliqués à manipuler sur les chantiers. En outre je ne suis pas sûr que les dimensions des machines que les fabricants utilisent pour l'impression autorisent des formats XXL pour un seul lé », précise le chef d'entreprise. Résultat : pour assurer un calepinage précis, les différents lés sont livrés numérotés. Ainsi, les motifs à chaque fois uniques des trois panoramiques, qui couvrent chacun une longueur totale de 4 mètres, peuvent être fidèlement reproduits en toute simplicité. Certes, la pose de cet intissé au moyen d'une colle adaptée



appliquée sur le support puis sur le papier peint n'a rien de sorcier pour les deux compagnons qui sont intervenus. « D'autres revêtements muraux sont plus compliqués à poser, abonde Éric Torcol. Néanmoins, le papier peint panoramique demande une certaine vigilance et une délicatesse au niveau des raccords. Une fois qu'ils ont été réalisés, le reste se dépile facilement ». Et ces pans muraux aux décors boostés par l'impression numérique « qui permet même de reproduire une photo » ont la cote.



Décors et grands formats redorent le blason du papier peint

Forêts, feuilles de palmiers, en tous cas végétations luxuriantes et invitations aux voyages depuis son lit ou son canapé grimpent aux murs des habitations franciliennes grâce à Moquette Peinture Rénovation. « Le papier peint panoramique est entré dans les mœurs et de plus en plus », note Éric Torcol. Animer un mur, souligner une ambiance, « on peut vraiment parler d'un retour du papier peint grâce à ces pans muraux de grandes dimensions, et à la qualité de l'impression numérique. Cette technique a permis de diversifier cette offre qui séduit de nouveau plutôt que d'avoir un pan de mur peint d'une autre couleur. Ainsi nous pouvons proposer un panel de décors extrêmement large, personnalisé et répondre à cette envie exprimée de rendre un lieu unique ». Certes, Moquette Peinture Rénovation n'en a pas fait son principal fonds de commerce. Pas question non plus de dérouler ce savoir-faire au travers d'une communication active sur les réseaux sociaux. « Nous ne voulons pas que des particuliers s'inspirent de nos réalisations pour les faire faire par d'autres et moins chers, ou les poser eux-mêmes ». De toute façon, l'entreprise gervaisienne fonctionne surtout au bouche-à-oreille, « avec une clientèle qui nous fait confiance ou avec des architectes ». D'autant que ce type de prestations demande un certain savoir-faire au-delà du coup de pinceau.

Écouter et comprendre les envies de décor

Et pour cause. « D'abord, avec l'impression numérique et le regain pour les papiers peints, le nombre d'éditeurs, de fabricants petits ou grands, rend le choix extrêmement vaste. Il faut pouvoir orienter le client même s'il a déjà une idée de ce qu'il souhaite », reprend le peintre. Et cette envie, il ne faudra pas hésiter à la bousculer. « Souvent, les clients nous demandent de tout refaire et de tout changer. Au final, ils s'orientent vers les mêmes couleurs ou décoration qu'auparavant. Nous aimons bien les déboussoler. Par exemple, si une personne aime le rouge, nous allons lui proposer plusieurs variantes plus douces ». Ce peintre décorateur insiste aussi sur l'importance du conseil pour créer une ambiance unique, un univers à soi. « Il faut accompagner le client et qu'il accepte d'être accompagné. Mais toute cette démarche de décoration notamment portée par le papier peint numérique nécessite aussi un certain degré d'écoute. Il faut prendre le temps de comprendre ce que le client souhaite intimement. C'est la seule manière de proposer des projets, qui une fois réalisés, le feront vibrer au quotidien ». Et de prendre pour exemple, cet enfant fan de Star Wars qui peut désormais s'envoler chaque soir à bord de son Faucon Millenium, « grâce à un mur gris sur lequel nous avons projeté de la peinture jaune et blanche afin de suggérer la voie lactée ». Quand la décoration crée aussi l'univers. ●

Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>



sikkens

NOUVEAUTÉ 2022

RUBBOL BL REZISTO MAT

Une finition tendance pour longtemps !

Peinture-Laque finition mate pour la décoration de boiseries, métaux ou PVC



LE REVÊTEMENT DE SOL EN MISSION



Rendre notre environnement accessible à tous, et en particulier aux personnes touchées par une déficience physique : c'est une mission prise très au sérieux par le législateur, qui avec la loi handicap de 2005 a ordonné la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées dans un délai initialement fixé à 2015. L'impossibilité d'atteindre ce but pour les bâtiments existants a conduit à reporter l'échéance à plusieurs reprises, sous réserve du dépôt d'un agenda d'accessibilité programmé avant le 31 mars 2019. En 2022, l'accessibilité complète n'existe toujours pas, les transports en commun faisant office de lanterne rouge, et les pouvoirs publics espèrent toucher au but en 2024, pour les Jeux olympiques¹.

Comme les handicaps, les problématiques d'accessibilité sont multiples : elles doivent permettre l'accès des locaux aux personnes en fauteuil, aux

malvoyants et malentendants, commandant la mise en place de rampes d'accès ou le renforcement des éclairages, voire l'abaissement d'une partie des caisses enregistreuses dans les supermarchés ou d'une banque d'accueil dans une médiathèque, car l'accessibilité concerne tous les aspects de la vie quotidienne. Elle pose plus de problèmes aux édifices existants, où il est difficile d'adapter une largeur de couloir ou de supprimer les marches d'un perron menant à une entrée que dans les bâtiments neufs, conçus dès le départ en tenant compte de ces normes d'accessibilité concernant deux Français sur cinq. Aux 12 millions de personnes en situation de handicap, s'ajoutent les 13 millions de personnes de plus de 65 ans, les 760 000 femmes enceintes, les 2 millions de poussettes et les personnes en incapacité temporaire ou atteintes de maladies invalidantes. La circulaire interministérielle DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007 précise les conditions de mise en œuvre de l'accessibilité dans les bâtiments.

GUIDANT SANS EMBÛCHES LES PERSONNES DÉFICIENTES COMME LES PERSONNES VALIDES À TRAVERS LES BÂTIMENTS, LE REVÊTEMENT DE SOL REMPLIT SA PART DANS L'ACCOMPLISSEMENT D'UNE ACCESSIBILITÉ APPELÉE À DEVENIR UNIVERSELLE DANS LES TOUTES PROCHAINES ANNÉES. LES ÉVOLUTIONS INTRODUITES PAR LA LOI ESSOC 2 VONT-ELLES APPORTER UN PEU D'INNOVATION DANS UN DOMAINE RIVÉ POUR L'INSTANT À L'APPLICATION STRICTE DES RÈGLEMENTS ?

Circuler en sûreté

Avec les lois d'accessibilité, « circulez, il n'y a rien à voir » devient une maxime obsolète. Il faut tout voir lorsque l'on circule, que l'on soit dans un escalier ou dans un couloir. Dans les intérieurs, les sols souples sont aux premiers rangs des produits concernés par la réglementation, applicable dans toutes les familles d'établissements de la catégorie ERP (établissements recevant du public) - maisons de retraites, administrations, salles de spectacles, restaurants, hôtels, etc. Les textes stipulent que « les escaliers situés dans les parties communes doivent pouvoir être utilisés en toute sécurité par les personnes handicapées, y compris lorsqu'une aide appropriée est nécessaire. La sécurité des personnes doit être assurée par des aménagements ou équipements facilitant notamment les repérages et l'équilibre tout au long de l'escalier », ce qui se traduit par trois dispositifs distincts : des nez de marche non glissants visuellement contrastés, l'application d'un système de contraste sur la première et la dernière contremarche, et au début de l'escalier une bande podotactile disposée à 50 centimètres avant la première marche, suivant des règles définies par la norme NF P 98-351. Il peut s'agir d'une dalle souple à coller ou de clous fixés directement dans l'ouvrage. Prescrit pour « l'éveil de la vigilance », ce revêtement de sol doit avoir la largeur de l'escalier. Il n'est pas nécessaire sur les demi-paliers, la réglementation considérant qu'une personne déjà engagée dans un escalier est avertie de la nature de l'espace qu'elle parcourt. Si les peintures de sol et les clous inox peuvent concurrencer les sols souples, en particulier dans le cas des escaliers réalisés en béton, les sols PVC disposent d'un large éventail de solutions avec l'intégration de nez de marche contrastant visuellement avec la marche et la contremarche dans un ensemble complet (Sarlon marche complète de chez Forbo, Tarastep chez Gerflor ou Tapiflex chez Tarkett).



L'horizontal, du neutre au coloré

Pour les circulations horizontales, « les revêtements de sol et les équipements situés sur le sol des cheminements des parties communes doivent être sûrs et permettre une circulation aisée des personnes handicapées. Les revêtements de sol, mur et plafond ne doivent pas créer de gêne visuelle ou sonore pour les personnes ayant une déficience sensorielle » (article 9 de l'arrêté de mars 2006). Le revêtement posé doit être antidérapant, et avoir aussi une dureté minimale pour résister au poinçonnement des fauteuils roulants, ou dans le cas des sols textiles, ne pas entraver le mouvement des roues, encore parle-t-on là plus de recommandations que de règles impératives. Comme sur les murs, les finitions brillantes sont déconseillées. Il ne faut pas oublier que le sol s'insère dans un espace défini d'un bâtiment. Il est recommandé encore une fois de jouer un contraste mur-sol évident (surfaces verticales claires-surfaces horizontales sombres, et inversement) et de marquer le passage de mur-sol au moyen d'une plinthe sombre. Une teinte sombre peut opportunément signaler les obstacles (portes coupe-feu en position ouverte, changement de niveau, etc.), cependant dans certains cas son usage est contre-indiqué. « Nous avons eu le cas d'EHPAD spécialisé dans le traitement des patients Alzheimer, qui peuvent interpréter un sol sombre comme une absence de plancher. Dans ce cas ces teintes sont proscrites », explique Cécilia Aouainia directrice marketing et communication Pays du sud chez Forbo Flooring Systems. L'industriel doit faire paraître dans l'année un guide des bonnes pratiques de couleur dans ces contextes. Autre cas à prendre en compte dans les problématiques d'accessibilité : la signalétique. « Lorsqu'un contraste est requis pour faciliter le repérage visuel d'un élément architectural, la différence entre l'indice de réflexion de la lumière de l'élément à repérer et l'indice de réflexion de la lumière de son environnement doit être au moins de 50 %. Pour les panneaux écrits, logos, pictogrammes, etc., la différence de contraste avec le fond du support est d'au moins 70 % ». Il pourrait bien sûr s'agir d'un logo inséré au sol. L'UPMF-FFB a édité un tableau de référence rappelant les pourcentages entre les différentes couleurs afin de les utiliser à bon escient². Au-delà de la couleur et de la sphère visuelle, les problématiques d'acoustiques pourraient être étudiées simultanément, puisque la réglementation accessibilité prend en compte la perception sonore pour les malvoyants.



•••

Un lieu d'expérimentation

Plats par nature et peu épais, les sols souples sont moins concernés par la réglementation accessibilité dans le domaine de l'habitat, qui se concentre sur la suppression des ressauts saillants deux centimètres au-dessus du sol courant, ou des problématiques d'encombrement qui ne concernent pas les sols souples. Ces derniers pourraient trouver dans les salles de bain privées un champ d'application possible, apportant des solutions de bacs à douche sans ressauts utilisées de longue date dans l'hospitalier, mais qui restent peut-être trop limitées en termes de décors et trop associées à l'hospitalier pour pouvoir accéder au secteur de l'habitat.

Dans les parties communes des logements privés ou des ERP, les problématiques d'accessibilité croisent des problématiques de décor et d'ambiance. L'emploi de la couleur joue aussi un rôle de repérage dans le bâtiment qui rejoint les questions d'accessibilité. Faut-il poser un sol lorsqu'il s'avère qu'il contraste insuffisamment avec les murs ? Le solier doit-il apporter son conseil lorsqu'il s'aperçoit qu'une signalétique risque de ne pas être suffisamment visible ? La question est posée, d'autant que là, l'évolution législative invite à l'innovation. « L'ordonnance du 29 janvier 2020 dite ESSOC 2 et le décret du 30 juin 2021 étendent la possibilité d'innover introduite par la loi ESSOC 1, en remplaçant l'obligation de moyen par l'obligation de résultat », explique Jean-Charles du Bellay à la direction technique de la FFB. C'est ce qui s'appelle la « solution d'effet équivalent »

(SEE), évaluée en fonction « d'objectifs généraux » et de « résultats minimaux » à atteindre. Verra-t-on la fin des plots podotactiles, que plus d'un architecte ou usager trouvent disgracieux, voire franchement inesthétiques ? Jean-Charles du Bellay veut y croire : « La loi indique qu'il faut signaler l'obstacle ou le changement de sol afin d'éveiller la vigilance. Si l'artisan trouve une alternative aux bandes d'éveil, rien n'empêche leur remplacement ». Introduisant une notion de confiance dans les acteurs de la société, le législateur ne met pas pour autant de côté ses velléités de contrôle. Le maître d'ouvrage devra faire valider sa SEE par un organisme tiers indépendant, et l'inscrire dans la demande de permis de construire. Une version assouplie du permis d'expérimenter introduit par la loi ESSOC 1, qui n'avait fait l'objet en tout et pour tout que de 6 validations de SEE, d'après le Moniteur³. Quoi qu'il en soit, la parution des arrêtés créant la certification et l'accréditation SEE est programmée pour 2024, reportant de fait les velléités de changement à cette date. Alors, verra-t-on les sols accessibles troquer leurs attributs les plus barbares - clous, nez de marche acier - pour des éléments plus sympathiques et plus audacieux. Comme diraient nos voisins d'outre-manche : Wait and... SEE ! ●

¹Entretien avec Carole Guéchi, déléguée ministérielle à l'accessibilité au ministère de la transition écologique, le monde, 24 juin 2021

²cf. Guide des bonnes pratiques de mise en couleur, UPMF, à retrouver sur l'application EDTU

³Sophie d'Auzon, La « solution d'effet équivalent », pour bâtir autrement, Le Moniteur, le 21/07/2021



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

EVOLUTEX



1 FINITION OPTIMALE
EN 2 COUCHES
SANS IMPRESSION

30% DE TEMPS
GAGNÉ SUR
VOS CHANTIERS !



Retrouvez la gamme EVOLUTEX 2en1 dans les magasins Le Comptoir Seigneurie Gauthier, Seigneurie et sur seigneuriegauthier.com

SEIGNEURIE[®]
LA PERFORMANCE POUR VOS PROJETS

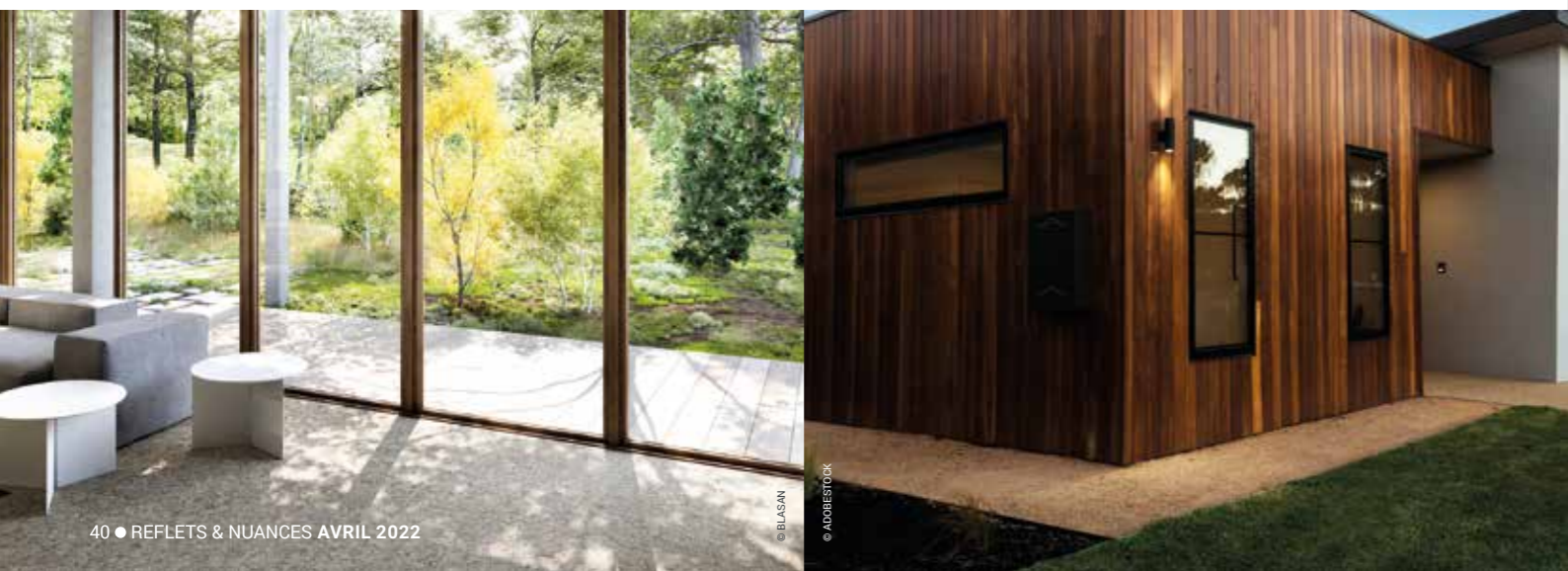




CHANTIER

SOLS SOUPLES ET CONSTRUCTION BOIS : DÉFI TECHNIQUE OU TECHNIQUE COURANTE ?

CHANGEMENT CLIMATIQUE OBLIGE, LE BOIS DEVRAIT SE FAIRE PLUS PRÉSENT DANS LES CONSTRUCTIONS DES VINGT ANNÉES À VENIR. FACE À LA MONTÉE DES SUPPORTS BOIS, LA POSE DES SOLS SOUPLES VA-T-ELLE DEVOIR FAIRE SA RÉVOLUTION, OU POURRA-T-ELLE SE CONTENTER D'UNE SIMPLE ÉVOLUTION ?



Les supports béton vivent-ils leurs derniers jours ? Si l'on en croit les pouvoirs publics et les élus n'ayant plus foi qu'en le bois, le béton est le matériau du monde d'avant, et comme tel, doit disparaître du secteur de la construction pour cause de bilan carbone calamiteux. La RE2020, qui est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 pour le résidentiel, accélère la lutte contre le changement climatique dans le BTP. On ne regarde plus uniquement leur consommation, mais l'on s'intéresse à l'ensemble des émissions de gaz à effets de serre sur l'ensemble de leur cycle de vie. Les bilans carbone favorisent la construction bois, pas aussi présente que sa médiatisation laisse croire. Même si elle ne représente encore qu'une petite partie du marché, la part du bois ne peut que croître. Les nouveaux systèmes constructifs bois appellent des modifications de technologies à tous les niveaux. Quels impacts ont-ils sur la pose des revêtements de sols souples ?

Un impact technique limité

Plusieurs techniques constructives sont mobilisables pour la construction d'immeubles en bois. L'ossature bois, utilisée depuis plus de cent ans pour la construction de maisons individuelles aux USA, est détrônée par la construction en panneaux de bois massifs, couramment appelés CLT (cross laminated timber), sigle qui décrit la fabrication de son élément de base, un panneau en bois reconstitué superposant un nombre variable de couches de résineux se croisant à 90°. Par rapport à l'ossature bois, ces systèmes stockent plus de carbone et se marient mieux à d'autres systèmes constructifs, comme les isolants par l'extérieur. L'immeuble en bois le plus chimiquement pur sera entièrement construit en CLT, du plancher aux murs, à l'image de l'hôtel conçu par l'agence White pour la ville de Skellefteå, au nord de la Suède : 19 niveaux en CLT et des chambres revêtues de moquette en dalle.

Mais pour le poseur, la nature du chantier va être donnée par le programme plus que par le matériau de structure. Un immeuble en plancher bois ne veut pas dire automatiquement une pose sur des planchers bois. « Dans le logement, où les questions d'isolation acoustiques sont fondamentales, on rajoute systématiquement une chape résiliente pour renforcer le niveau d'affaiblissement phonique du bois, qui n'a jamais une masse suffisante pour faire un bon amortisseur acoustique », explique Julien Dechanet, associé de l'agence d'architecture parisienne WOA. Exit le support bois, le poseur se retrouve dans un cadre de travail plus familier. Dans les bureaux, d'autres contraintes techniques séparent le plancher bois du sol fini. À Aubervilliers, l'immeuble Pulse conçu par l'agence d'architecture Fassio-Viaud

propose 30 000 m² de plateaux de bureaux dans une construction entièrement en bois. Des planchers techniques s'intercalent entre le revêtement de sol et le plancher porteur. Là encore, le poseur de sol souple retrouve une configuration familière sur les plateaux tertiaires, et le cadre classique de la pose de sols textiles en dalles.

Des cas rares

Comme on le voit, les chantiers où la pose s'effectue directement sur des supports bois sont relativement rares. Ils concernent surtout des programmes de petits collectifs ou les constructions individuelles présentant des planchers constitués de supports en bois massif ou en panneaux à base de bois. Notre NF DTU 53.12 encadre la pose de revêtements de sol souples pour ces planchers bois ventilés en sous-face relevant du NF DTU 51.3 « Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois ». Par contre, il ne vise pas la mise en œuvre de revêtements de sol souples sur caissons préfabriqués en bois (COB/MOB) relevant du NF DTU 31.2 ou sur planchers bois non ventilés. Il est possible, dans les situations où le support ne présente pas de désaffleurement et dont la planéité est inférieure ou égale à 3 mm sous la règle de 2 m de réaliser une pose directe (sans enduit de sol) de dalle ou lame textile plombante, ou de coller un revêtement de sol textile, PVC ou lino, avec un primaire.

Points de vigilance

Dans la pratique, il reste des points de vigilance à contrôler : humidité du support, humidité du local et planéité. « Bien souvent, on constate que ces supports bois sont humides car parfois mis en œuvre avant le clos et couvert et du fait de l'absence de chauffage sur chantier. Et tant qu'il reste de l'humidité, les sols souples collés sont menacés de désordres, explique Marc Ciolfi, dirigeant de la société éponyme, spécialisée dans la pose de sols souples depuis 1972. Lorsqu'il va sécher, le support bois va rétrécir, provoquant fissures ou bourrelets dans les revêtements. Une fois sur deux, il faudrait, avant toute opération de pose, chauffer les locaux à température normale de façon à ce que les panneaux bois se dégorgent ». En structure béton, ciment ou bois, la règle reste la même : ne rien poser sur un support humide. Sur les ouvrages en bois massifs, les humidimètres à pointe remplacent la bombe à carbure. Ils mesurent l'humidité en relevant la tension électrique entre deux électrodes piquées dans le matériau. En revanche, pour les panneaux bois avec de la colle (aggloméré, OSB, MDF...), aucun appareil ne permet de mesurer cette humidité. Lorsqu'un réagrèage et nécessaire, Marc Ciolfi recommande pour les poses collées d'employer un primaire époxy bi-composant, obtenu en mélangeant deux produits



A et B que l'on applique 24 heures avant le collage. « Ce type de préparation assure dans 90% des cas une pérennité de mise en œuvre. Combiné à un primaire élastique, le réagréage dur en surface absorbe les microfissures sans casser », explique Marc Ciolfi.

Humidité des locaux

Conformément au NF DTU 53.12, les revêtements de sol souples peuvent être mis en œuvre sur support bois dans des locaux humides E2 sous certaines conditions. Seuls sont autorisés les lés soudés à chaud avec cordon d'apport, posés sans percement ni traversée et avec remontée en plinthe.

La mise en œuvre sur support bois dans les locaux E3 n'est pas visée par le NF DTU 53.12.

En conclusion, les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage vont avoir tendance à privilégier le matériau le plus en phase avec les bilans carbone, quitte à prolonger la structure bois par la pose de parquets. Pour tirer leur épingle du jeu, industriels et prescripteurs devront mettre en avant les aspects décarbonés des sols souples, et leurs autres atouts comme leurs performances avantageuses sur le plan acoustique ou/et leur facilité d'entretien.

Il ne semble pas que la part croissante de la construction bois mette le poseur face à des problèmes insolubles. Par contre, celui-ci devra bien avoir en tête les règles de pose pour les rappeler à ses clients, aux bureaux d'étude ou aux architectes, insiste Marc Ciolfi. « Nous avons un devoir de conseil. Il faut le faire valoir face aux volontés des uns et des autres de poser des produits en dépit du bon sens ». Même au milieu des bois, le savoir technique des sols souples garde sa pertinence ! ●



➕ Retrouvez les informations techniques du NF DTU 53.12 dans le calepin de chantier Revêtements de sol souples.

BRÈVES



NOUVEAUX NF DTU POUR LES SUPPORTS DE FINITION

NF DTU 23.4 : traditionalisation des planchers à prédalles en béton

Ce NF DTU 23.4 « Planchers à prédalles industrialisées en béton » acte le passage dans le domaine traditionnel des planchers à prédalles, jusque-là sous avis techniques. Il est associé à la norme NF P19-206 qui définit les règles de calculs de ces ouvrages. Il n'y a aucun changement notable entre les prescriptions du NF DTU 23.4 et NF P19-206 et celles de la règle professionnelle précédente.

Travaux de dallage sur terre-plein : version 2021 du NF DTU 13.3

Cette révision a permis la mise en conformité du DTU avec les Eurocodes ainsi que la prise en compte la norme NF P94-500 de 2013 sur les missions d'ingénierie géotechnique. Cette nouvelle version n'entraîne aucune modification sur le travail du solier. La finition demandée par le document est un état de finition lissée permettant de recevoir un sol souple collé.

Publication du NF DTU 25.41

Le NF DTU 25.41 « Ouvrages en plaques de plâtre » a été révisé et publié en février 2022. Les principales modifications sont l'intégration de nouveaux matériaux (cloisons alvéolaires, plaques de plâtre BA 25 et BA 18 et plaques de pare vapeur) ainsi que l'élargissement du domaine d'application aux locaux EB+ collectifs (plaques et enduits hydrofugés).



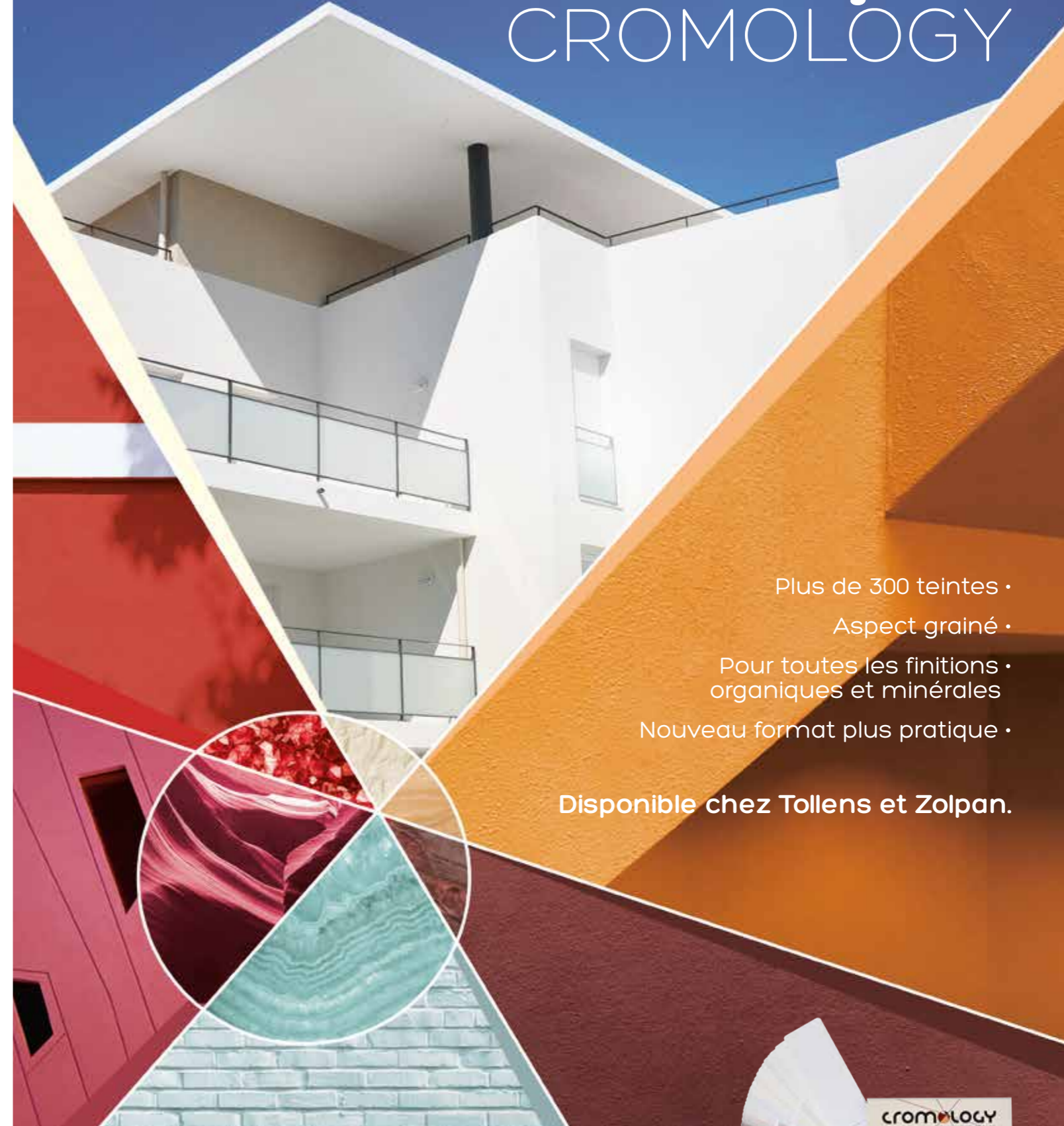
RAS LA NORME ? LA NORME UTILE FFB !

Si nous nous plaignons régulièrement de l'excès de règles dans la construction, n'oublions pas que sans les normes de produit et de mise en œuvre reconnues par tous, c'en est fini de la régulation des marchés : les entreprises de bâtiment n'auraient aucune base pour se défendre. L'enjeu est donc d'identifier et d'utiliser à bon escient les normes utiles : c'est tout l'objet de cette campagne destinée aux élus et aux adhérents de la FFB qui démarre en interne avec un panel d'outils. Vous pouvez télécharger en étant connecté sur le site FFB :

- un livret pédagogique « La norme utile FFB » sur les enjeux de la normalisation dans le bâtiment ;
- le répertoire « Les 100 normes utiles du bâtiment » sélectionnées par les Unions et les Syndicats et ordonnées par pôle métier ;
- le poster « La norme un enjeu de marché » à afficher dans vos locaux ou en entreprise.

➕ Youtube FFB : dix vidéos réalisées sur les « Normes dans le bâtiment »

NOUVEAU NUANCIER FAÇADE CROMOLOGY



Plus de 300 teintes •

Aspect grainé •

Pour toutes les finitions •
organiques et minérales

Nouveau format plus pratique •

Disponible chez Tollens et Zolpan.

cromology
LE NUANCIER FAÇADE



FAÇADE

ENTREtenir UNE FINITION SUR ETICS

COMME N'IMPORTE QUEL MATÉRIAU DE FAÇADE, LES SYSTÈMES D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR EN ENDUIT SUR ISOLANT, ETICS, VIEILLISSENT. NOTAMMENT LE REVÊTEMENT DE FINITION QUI, PASSÉ UNE OU DEUX DÉCENNIES, PEUT S'ENCRASSER, SE FAÏENCER, VOIRE SE FISSURER LÉGÈREMENT. IL EST ALORS TEMPS DE PRÉVOIR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN.



Ce n'est pas anormal : tous les revêtements de façade exposés aux affres du climat et à la pollution liée aux activités humaines nécessitent des travaux d'entretien en fonction de leur état de dégradation ou de leur vieillissement naturel. Et ceux sur Etics n'échappent pas à la règle. Se pose alors la question d'une rénovation ou d'un simple entretien pour redonner des couleurs à ces systèmes. C'est aussi l'occasion pour les maîtres d'ouvrage de prolonger leur durée de vie mais aussi de requalifier les façades sur le plan patrimonial. Car, n'ayons pas peur des mots, les qualités esthétiques de certaines finitions d'ITE appliquées à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, laissent parfois à désirer. Et si en plus, la finition est encrassée....

Couleurs et textures

D'ailleurs aujourd'hui, les finitions basiques sont de plus en plus rares et le caractère design de la façade revêt davantage d'importance, y compris dans le secteur social. De même, les industriels ont bien travaillé, démultipliant les options, notamment en termes de couleurs et de textures. Ainsi, aux côtés des revêtements de peinture épais (RPE) acryliques ou siloxane, pourvus d'une bonne matité, ou des finitions peintures en film mince, se sont développés des revêtements minéraux avec des finitions silicatées. Ces produits offrent une meilleure profondeur de teintes, une bonne résistance aux ultraviolets, ainsi qu'une grande dureté. Autant de qualités qui devraient permettre non seulement de requalifier la façade, mais aussi d'assurer la tenue dans le temps du système.

Règles professionnelles

Mais attention : même s'il ne s'agit que d'une simple cure de jouvence du revêtement de surface, ce sont les règles professionnelles pour l'entretien et la rénovation des systèmes d'isolation thermique extérieure Etics (édition janvier 2010) qui s'appliquent et qui en détaillent les étapes. En effet, les techniques proposées doivent être en parfaite adéquation avec l'existant pour ne pas modifier les caractéristiques fonctionnelles de la paroi. Sont concernés par ces règles les systèmes recouverts d'un sous-enduit armé revêtu d'un RPE organique ou minéral ou d'une finition hydraulique.

Une démarche obligatoire donc, qui se déroule en trois étapes : diagnostic du support, analyse pour déterminer





● ● ●
 l'intervention requise, choix et mise en œuvre de la solution en fonction de la dégradation du système. Le diagnostic doit être réalisé avant les travaux par un professionnel indépendant (bureau de contrôle, maître d'œuvre spécialisé, labo de la profession...) dès que la surface à traiter est supérieure à 250 m². Pour une surface inférieure à 250 m² (maison individuelle), l'entrepreneur peut l'effectuer lui-même, assisté, le cas échéant, par le professionnel de son choix.
 Ce diagnostic comprend plusieurs phases : le contrôle de l'humidité de l'isolant, la vérification de la liaison isolant/support, la mesure de l'adhérence de l'enduit à l'isolant et l'appréciation de l'ouverture des fissures. Il débouche sur une classification en six types, qui vont des simples travaux d'entretien (K1 K2) à ceux de rénovations simples (K3 K4) ou lourdes (K5 K6). Dans le cas d'une classification K1 K2, des travaux destinés à redonner l'aspect décoratif d'une finition neuve à un parement présentant de simples défauts d'aspect, pourront être réalisés. ●



**BETTINA
 GODARD-CHIVÉ
 INGÉNIEUR
 CONSEIL À L'IREF**

« J'attire l'attention des entreprises sur la nouvelle réglementation incendie en façade. Le guide de préconisation* inclut une partie entretien rénovation. Il en ressort que la rénovation de niveau K4 n'est pas autorisée pour les bâtiments concernés par ce guide. Sachant aussi que l'entretien et la rénovation d'Etics s'appliquent actuellement uniquement à ceux qui sont déjà conformes à la réglementation incendie et pour lesquels il est possible de prévoir des travaux d'entretien rénovation de K1 à K3. De même, selon ces règles, la sur-isolation est autorisée, même si le complexe existant ne respecte pas la réglementation incendie actuelle. Ce nouveau système devra, en revanche, la respecter. Compte tenu de cette complexité et de ces incohérences, il faudra veiller lors de la mise à jour de règles Etics, à leur simplification et mise en cohérence. »

* Protection contre l'incendie des façades béton ou maçonneries revêtues de systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur polystyrène expansé (ETICS-PSE).



QUELS TYPES DE TRAVAUX ET DE PRODUITS EN FONCTION DU CLASSEMENT*

K1 RÈGLES ETICS, ÉTAT DU SUPPORT

1/ Etat du support

La liaison de l'isolant au support est parfaitement assurée, de même que l'adhérence de l'enduit à l'isolant. Simples défauts d'aspect : salissures du parement dues à la pollution atmosphérique, au rejaillissement de terre en partie basse, au développement de micro-organismes...

2 / Prescription

Lavage basse pression à l'eau froide en passes rapides (40 / 60 bars, jet large), séchage. Nettoyant si nécessaire avec, dans ce cas, rinçage abondant. Traitement fongicide si besoin. Application de la finition choisie. Classement minimal du revêtement selon norme XP T34-722 : E4 V2 W3 A1.

K2 RÈGLES ETICS ÉTAT DU SUPPORT

1/ Etat du support

La liaison de l'isolant au support est parfaitement assurée, de même que l'adhérence de l'enduit à l'isolant. Salissures du parement consécutives à la pollution atmosphérique, au rejaillissement de terre en partie basse, au développement de micro-organismes... Faïençage important de la finition, mais qui n'atteint pas la couche de base.

2/ Prescription

Lavage basse pression à l'eau froide en passes rapides (40 / 60 bars, jet large), séchage. Nettoyant si nécessaire (rinçage abondant dans ce cas). Traitement fongicide si besoin. Application de la finition choisie. Classement minimal du revêtement selon norme XP T34-722 : E4 V2 W3 A2.

* Source doc Zolpan : Rénovation ITE selon règles Etics

C'EST LE MÉTIER QUI PARLE

Caution sur marchés

Professionnels de l'immobilier

La cession de Créances DAILY



Protège les façades DE LA POLLUTION URBAINE

**PRB
COLOR
IMPER
XANE
MAT**



Teintes du nuancier
Color Évolution



Prêt à l'emploi

REVÊTEMENT D'IMPERMÉABILISATION ADDITIVÉ SILOXANE POUR PAROIS VERTICALES EXTÉRIURES

- + Résistance à la fissuration de A1 à A5 (D3 à I4)
- + Effet perlant, peu d'encrassement
- + Finition mate minérale

FAMILLE I - CLASSE 7b2

BRÈVES



DISPOSITIF CEE : QUELS CHANGEMENTS EN 2022 ?

Le dispositif des CEE est entré au 1^{er} janvier 2022 dans sa 5^e période de fonctionnement pour les 4 années à venir avec un niveau d'obligation augmenté et de nouvelles orientations. Ce dispositif qui constitue l'une des principales aides à la rénovation énergétique en résidentiel ou en tertiaire affiche des changements :

- restriction des primes dites « coup de pouce » et fin de la bonification par un facteur 2 des forfaits d'économies d'énergie pour les travaux à destination des ménages très modestes ;
- baisse des forfaits d'économies d'énergie attribués aux travaux, suite à la révision des fiches d'opérations standardisées ;
- recentrage des CEE précarité uniquement vers les ménages très modestes.

Toutefois les plafonds de ressources attribués aux ménages très modestes et aux ménages modestes ont légèrement évolué à la hausse. Les plafonds qui s'appliquent aux CEE en 2022 sont les mêmes que ceux de MaPrimeRénov' (voir site de l'Anah).

Les principales fiches relatives aux travaux d'isolation en résidentiel ont été révisées avec une diminution significative des forfaits, ce qui risque d'avoir un impact négatif sur le montant des primes CEE, sauf en cas d'augmentation de la valeur des CEE en €/ kWhcumac. Ainsi, diminution des forfaits (en kWhcumac) applicable au 1^{er} mai 2022 :

- Murs : -33 % en moyenne pour les logements chauffés à l'électricité et -58 % pour ceux chauffés au combustible ;
- Planchers bas : -32 % en moyenne ;
- Toitures terrasses : -26 % en moyenne ;
- Calorifugeage : -21 % en moyenne.

Signalons l'augmentation progressive des taux des contrôles aléatoires, sur site ou à distance par contact, au fil de la 5^e période.

Enfin, la FFB a réalisé une vidéo à retrouver sur sa chaîne YouTube pour expliquer les certificats d'économies d'énergie (CEE) aux entrepreneurs et artisans afin qu'ils les prouvent auprès de leurs clients.

+ À voir sur YouTube : «Vous êtes entrepreneur ou artisan, le dispositif des CEE vous concerne »



PLAQUETTE « LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AU BÂTIMENT »

Destinée aux entreprises de bâtiment, cette plaquette est un mémo synthétisant les nouvelles réglementations applicables en 2022 concernant la gestion des déchets de chantier :

- Mention « déchets » dans les devis de travaux ;
- Bordereau de dépôt pour les déchets inertes et non dangereux ;
- Diagnostic PEMD ;
- Dématérialisation des BSDD et BSDA ;
- Tri 7 flux ;
- Nouveautés liées au registre de déchets ;
- REP Bâtiment.

+ La plaquette est téléchargeable sur le site FFB.

NOUVEAU



FICHE AUTOCONTRÔLE PEINTURE INTÉRIEURE

L'UPMF-FFB vient de publier une fiche d'autocontrôle « peinture intérieure ».

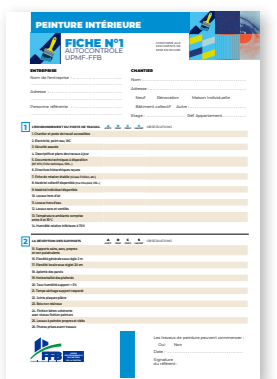
Cette fiche, outil organisationnel indispensable à l'amélioration de la qualité par le contrôle et la traçabilité, permet de s'assurer du respect des règles de mise en œuvre. Pour bien l'utiliser :

- Une fiche doit être remplie pour chaque ouvrage ;
- Certaines mentions peuvent être complétées ou rayées ;
- Toute non-conformité doit être accompagnée d'une observation écrite ;
- Pour chaque étape, il est nécessaire de valider tous les points de contrôle concernés avant de passer à la suivante.

L'autocontrôle se fait en 5 étapes :

1. L'environnement du poste de travail,
2. La réception du support,
3. La réception des produits,
4. La mise en œuvre,
5. La vérification et la validation.

+ Téléchargez cette fiche sur l'EDTU : <https://ffb-upmf-app.fr>





LA RSE SUR DEEZER

La RSE (responsabilité sociétale des entreprises) est un facteur clé de performance et de modernité qui apporte du sens et de l'éthique au travail. Pour encourager entreprises et salariés à s'engager sur ce chemin vertueux, la Fédération Française du Bâtiment vous propose Vision RSE, une série de podcasts qui passe en revue les points clés d'une transformation réussie en compagnie d'experts et d'entrepreneurs avertis.

+ Retrouvez toutes les informations sur le site : <https://www.rse.ffbatiment.fr/>
Et à écouter ou télécharger sur [deezer.com](https://www.deezer.com)



NF DTU 59.3 PEINTURES DE SOL

Après deux années de travaux, la dernière réunion de la commission du projet du NF DTU 59.3 a eu lieu le 22 février, avant envoi pour enquête publique d'une durée de 2 mois. La première réunion de dépouillement des commentaires reçus est prévue en juin. La parution du NF DTU 59.3 est attendue fin 2022.



TRACKDÉCHETS NOUVEAUX DOCUMENTS DÉCHETS

BORDEREAU DE SUIVI

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les producteurs de déchets dangereux et d'amiante doivent être inscrits et utiliser la plateforme numérique Trackdéchets, avec une période de tolérance de 6 mois pour apporter de la souplesse dans les contrôles. Le format dématérialisé reprend les informations des bordereaux de suivi des CERFA (BSDD - Bordereau de suivi des déchets dangereux et BSDA - Bordereau de suivi des déchets d'amiante) et introduit, dans les champs d'information, les courtiers et négociants en déchets, ainsi que des nouvelles filières de traitement des déchets contenant de l'amiante. Il permet, en outre, le remplissage automatique du registre déchets pour ces typologies de déchets et évite ainsi les doubles saisies. **Attention, l'annexe au BSDD simplifiant la démarche administrative pour la collecte de petites quantités de déchets dangereux (< 0,1 tonne) n'est pas encore dématérialisée.** Elle le sera courant 2022. Pour l'instant, il faut donc continuer à utiliser la version papier. Concernant les transferts transfrontaliers de déchets, l'utilisation du bordereau CERFA papier reste toujours en vigueur.

ATTESTATION DE TRI

En ce qui concerne, l'obligation de tri 7 flux des déchets sur chantier, en vigueur depuis juillet 2021, les modèles d'attestations de tri délivrées par les exploitants d'installation de collecte et de traitement de ces déchets viennent d'être publiés par arrêté. Ces attestations apportent la certitude que les déchets devant faire l'objet d'un tri à la source et d'une valorisation l'ont bien été. Elles peuvent être transmises sur support papier ou par voie électronique et font partie des pièces qui permettront aux entreprises et artisans de justifier du respect de leurs obligations de tri en cas de contrôle des autorités compétentes.

+ <https://trackdechets.beta.gouv.fr/>

RÉFORME DES CCAG

Le ministère de l'économie publie un guide d'utilisation des CCAG composé de 25 fiches dont deux spécifiques pour le CCAG-Travaux et le CCAG Maîtrise d'œuvre. Depuis le 1^{er} octobre 2021, le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux (CCAG-Travaux 2021) est applicable aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence envoyé à la publication, à compter de cette date. Composé de 25 fiches, on y trouve, par thématiques, des précisions intéressantes, conseils pratiques, points de vigilances et références jurisprudentielles. Parmi les principaux apports de ce guide citons : les dérogations, les pièces contractuelles, le RGPD, la forme des prix, les pénalités de retard, les clauses d'insertion et les circonstances imprévisibles.

Le guide d'utilisation des CCAG (dont le CCAG-Travaux) a été mis en ligne sur le site de la Direction des affaires juridiques du Ministère de l'Économie. Sa publication intervient au terme d'une concertation menée notamment avec les représentants des acheteurs publics et les fédérations professionnelles, dont la Fédération Française du Bâtiment.

+ A retrouver sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/publication-du-guide-dutilisation-des-ccag>



Creative by Nature

DLW Linoleum
98% Natural Flooring

Gerflor[®]

DÉVELOPPÉ ET FABRIQUÉ
EN FRANCE



Systemes de préparation,
de dépollution et de sublimation de surfaces



PRODUITS TECHNIQUES
PLOMB, AMIANTE, ...



EFFICIENCE DE NATURE
GELS NETTOYANTS NEUTRES
BIODÉGRADABLES
PRODUITS DE PROTECTION



PUISSANCE DOUCE
DÉCAPANTS
BIODÉGRADABLES



www.groupe-licef.fr

758 Rue Du Chat Botté - Z.A.C. Des Malettes - 01700 BEYNOST
Tél. 04 78 31 17 17 - Email : info@licef.fr



TECHNIQUE

RÉNOVATION

12 000 M² D'ITE SOUS ENDUIT EN COPROPRIÉTÉ



LA RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS EST UN ENJEU NATIONAL POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET DE DÉCARBONATION DES ACTIVITÉS. CES TRAVAUX PASSENT DE PLUS EN PLUS SOUVENT PAR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR. EXEMPLE AVEC LES HUIT BÂTIMENTS DE LA RÉSIDENCE DE LA GAGNERIE, À RÉZÉ (44) – UN CHANTIER RÉALISÉ EN SITE OCCUPÉ AVEC MÉTHODE PAR L'AGENCE SOPREMA ENTREPRISES DE CARQUEFOU.

La résidence de la Gagnerie, à Rezé (44), est caractéristique des copropriétés construites dans les années 1970. Soit huit bâtiments R+ 5, 26 cages d'escalier et 12 000 m² de façades (voile béton) peu ou pas isolées. Ici, les copropriétaires sous l'impulsion de leur maître d'œuvre, Mervane Architectes, ont pris la décision, après audit thermique – on parle aujourd'hui de diagnostic technique global du bâtiment (DTG) –, de réaliser des travaux de rénovation énergétique de grande ampleur : isolation thermique des façades par l'extérieur, isolation des planchers hauts des caves, étanchéité des parties planes et balcons, installation d'une VMC collective, optimisation de la régulation du chauffage. Objectifs de cette rénovation : améliorer le confort, économiser sur la facture énergétique et revaloriser la valeur patrimoniale des logements.

La partie isolation des façades et étanchéité a été confiée à l'agence Soprema Entreprises de Carquefou. Pour Xavier Russeil, responsable secteur ravalement et résine de l'agence, ces travaux, s'ils ne sont pas exceptionnels, révèlent un changement d'attitude des copropriétaires : « Il est plus facile désormais de passer d'un simple ravalement à une proposition d'isolation thermique par l'extérieur. » Et ce, d'autant plus qu'ici, il y a un maître d'œuvre : « En travaillant en amont du projet, les architectes arrivent à mettre en avant l'intérêt qu'il y a pour la copropriété à se lancer dans ce type de travaux ». En effet, s'ils sont bien menés et couplés au minimum avec une adaptation du système de chauffage, ils peuvent réduire fortement les consommations d'énergie – jusqu'à 45 %, a-t-on pu entendre lors du dernier salon de la copropriété en novembre 2021 – et faire bondir, par la même occasion, la valeur du patrimoine ainsi rénové. Une





© AGENCE SOPREMA



chose est sûre : l'augmentation du coût de l'énergie joue en faveur de la rénovation énergétique et accélère pour le copropriétaire le retour sur investissement et l'intérêt d'isoler les bâtiments par l'extérieur. Et ce, d'autant qu'aujourd'hui les aides sont importantes. Un marché à prendre donc.

PSE, laine de roche et pistoscellement

Pour cette rénovation, les architectes avec l'accord des copropriétaires ont retenu des procédés simples et éprouvés, qui ne bouleversent pas le design des façades. Soit, se souvient Xavier Russeil, « un système d'isolation thermique par l'extérieur PSE sous enduit taloché, avec un grain moyen pour les parties courantes et une finition plaquettes de terre cuite pour les soubassements ». S'agissant de l'isolation, les panneaux PSE de 150 mm affichent une résistance thermique $R = 3,9 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$. Respect de la réglementation oblige, concernant le risque de propagation du feu par les façades, des recoupements en laine de roche entre chaque étage ont été mis en place. Sachant qu'au niveau des cages d'escaliers, l'entreprise est allée plus loin : « Pour plus de facilité, nous les avons traitées uniquement avec de la laine minérale. » D'ailleurs pour les prochains chantiers : « les architectes nous ont dit qu'ils allaient désormais systématiquement prescrire, à la place du PSE, des panneaux de laine minérale ou des panneaux de fibres de bois ». Pour l'entreprise de pose, cela impliquera quelques adaptations : « Ce sont des isolants plus lourds et plus fragiles. » Côté mise

en œuvre, c'est donc classique mais avec une petite variante : « Les panneaux isolants sont solidarités à la paroi béton par pistoscellement, avec des clous à charge propulsive ». Une solution un peu plus rapide que le chevillage, et surtout avec moins de nuisances sonores – essentiel en site occupé. Et pour l'assurance : « Nous avons réalisé des tests à l'arrachement et fait valider cette option par le fournisseur du système et notre assureur. »

Sans oublier l'étanchéité

Outre l'isolation des façades, l'entreprise gère également l'étanchéité des parties planes et balcons : « Quand on apporte de l'épaisseur à la façade, l'un ne va pas sans l'autre. Sinon, il y a risque de désordres, prévient Xavier Russeil. D'où l'intérêt, comme ici, de travailler avec des maîtres d'œuvre sérieux, qui ne veulent pas être pris en défaut de conseils. Dans tous les cas, de notre côté, nous refusons les chantiers qui ne traitent pas les deux en même temps ». Sur le plan technique, c'est là encore du classique : dégagement et passivation des fers à béton, coffrage et réparation, mise en place des profils goutte d'eau, étanchéité en rive avec entoilage... « Nous utilisons une résine polyuréthane avec une finition schipsée colorée pour égayer le sol, puis nous déposons un vernis de finition antidérapant. »

Un chantier d'une durée de 2 ans : « Nous avons en permanence 15 personnes sur site ; nous avançons au fur et à mesure avec un ripage cage par cage ». Et spécificité : « Comme nous avons la main sur le planning, nous planifions le chantier en fonction des saisons : façades nord en été et sud en hiver. On voit la différence de rentabilité avec des chantiers où on se retrouve au nord en hiver », observe Xavier Russeil. ●

LE CHANTIER EN BREF



MAÎTRE D'OUVRAGE : Copropriété de la Gagnerie - Rézé (44)
MAÎTRE D'ŒUVRE : Mervane Architectes
ENTREPRISE : Soprema Entreprises - Carquefou (44)

Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>



MAPESOL RÉNO 3

Surface lisse et sans ponçage...

Dès le premier chantier, j'ai dit oui !



MAPEI France S.A. - RCS Toulouse 323 469 106 - Vibrance Photo - edenwork

DAVID
[SOLIER]
MAPESOL

LE RAGRÉAGE QUI VOUS RÉUSSIT !

MAPESOL devient la gamme de ragréages entièrement dédiée aux soliers.

Neuf et rénovation, sans ponçage, fibré, rapide... MAPEI propose une offre de ragréages pour tous les chantiers.



Malaxage facile



Excellent auto-lissant



Finition parfaite

CONSTRUIRE & RÉNOVER

Plus d'infos sur mapei.fr



Vous faciliter la vie



BRÈVES RE2020



UN GUIDE POUR DÉCRYPTER LA RE2020

Dans la continuité de la web-série « Réunion de chantier », la FFB met à disposition de ses adhérents un guide pédagogique pour tout comprendre sur la RE2020.

Ce guide synthétise les textes réglementaires à travers plusieurs chapitres :

- Les bases de la RE2020
- Tour d'horizon des principaux indicateurs
- Zoom sur la performance énergétique
- Zoom sur le carbone
- Zoom sur le confort d'été
- Autres exigences
- Contrôles réglementaires
- Les grandes étapes d'un projet RE2020
- Evolutions par rapport à la RT2012

+ Pour le télécharger, rendez-vous sur le site de la FFB en vous connectant à votre espace adhérent !

À RETROUVER SUR YOUTUBE

6 VIDÉOS RE2020 « RÉUNION DE CHANTIER »

Lancée le 23 novembre, la web-série « Réunion de chantier » a été diffusée sur les réseaux sociaux à raison de deux épisodes par semaine, pour retracer les différents enjeux de la RE 2020 sur un ton ludique et pédagogique.

- Épisode 1 : Les bases de la RE2020
- Épisode 2 : Performance énergétique
- Épisode 3 : Réduction des émissions carbone
- Épisode 4 : Confort d'été
- Épisode 5 : Les grandes étapes de la conception à l'achèvement du chantier
- Épisode 6 : La RE2020 en pratique



GUIDE RE2020 : ÉCO-CONSTRUIRE POUR LE CONFORT DE TOUS

Le ministère de la Transition écologique (MTE) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ont publié un guide pour accompagner les acteurs de la construction dans l'appropriation de cette nouvelle réglementation qu'est la RE2020. Il propose 3 niveaux de lecture (de la plus synthétique à la plus détaillée) permettant de répondre à la diversité des besoins et s'adresse aussi bien à des décideurs ou des entrepreneurs souhaitant s'acculturer à la réglementation, qu'aux formateurs, bureaux d'études souhaitant comprendre plus en profondeur le sujet.

- Vous trouverez ainsi :
- Une fiche « À retenir » qui identifie les points principaux de la RE2020 ;
 - « L'essentiel de la RE2020 » qui appréhende la RE2020 dans sa globalité de manière synthétique ;
 - Une partie plus détaillée, qui permet d'approfondir la connaissance de la RE2020, organisée par thème, de sa genèse à l'explication des méthodes de calcul.

+ À télécharger sur le site RT-batiment.fr



RE2020 POUR LES BÂTIMENTS DE BUREAUX ET D'ENSEIGNEMENT : LE DÉCRET ENFIN PUBLIÉ !

Le décret RE2020 portant sur les constructions de bâtiments de bureaux et d'enseignement primaire ou secondaire est enfin publié. Il précise les exigences réglementaires en matière de performance énergétique et environnementale. Il encadre également les modalités de la dérogation s'appliquant aux bâtiments d'habitation.

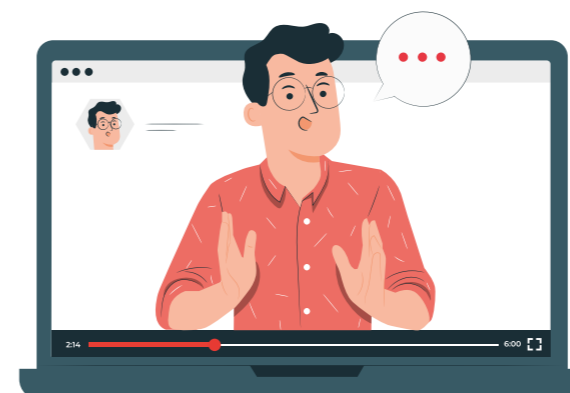
À l'instar des bâtiments résidentiels, les bâtiments de bureaux et d'enseignement soumis à la RE2020 doivent atteindre des résultats minimaux dans les domaines suivants :

- besoin énergétique en chauffage, refroidissement et éclairage (indicateur Bbio) ;
- consommation d'énergie primaire (indicateur Cep) et consommation d'énergie primaire non renouvelable (indicateur Cep,nr) ;
- nombre de degrés-heures d'inconfort estival dans le bâtiment (indicateur DH)
- impact sur le changement climatique de la consommation d'énergie primaire (indicateur Ic énergie) ;
- impact sur le changement climatique lié aux composants du bâtiment, à leur transport, leur installation et l'ensemble du chantier de construction (indicateur Ic construction).

Des dérogations sont introduites :

- si la construction a donné lieu à la signature, avant le 1^{er} octobre 2021, à un contrat de louage d'ouvrage, la RE 2020 s'appliquera si la demande de permis de construire ou la déclaration préalable n'est pas déposée avant le 1^{er} septembre 2022 ;
- en cas de signature d'un contrat de construction de maison individuelle avant le 1^{er} octobre 2021, pas d'encadrement quant à la date de dépôt de la demande de permis ;
- sur l'Ic énergie applicable aux maisons construites sur le périmètre d'un permis d'aménager, pour les maisons construites sur une zone d'aménagement concerté raccordée au gaz lorsque la demande de permis de construire de la maison est déposée avant le 31 décembre 2023 et que le dossier de réalisation de la ZAC, prévoyant un raccordement au réseau de gaz du périmètre, a été approuvé avant le 1^{er} janvier 2022. En ce cas, la valeur de Ic énergie maxmoyen est fixée à 280 kgCO₂/m² à compter du 1^{er} juillet 2022.

+ Pour plus de détails, voir l'article pages 6 et 7, de Reflets & Nuances N°190



WEBINAIRE RE2020 DISPONIBLE EN REDIFFUSION

Dans la continuité de la web-série « Réunion de chantier », la FFB met à disposition de ses adhérents un guide pédagogique pour tout comprendre sur la RE2020.

Ce guide synthétise les textes réglementaires à travers plusieurs chapitres :

- Contexte : objectifs de la RE2020 et calendrier réglementaire
- Carbone : indicateurs et impact sur les métiers du bâtiment
- Énergie : indicateurs et impact sur les métiers du bâtiment
- Confort d'été : indicateurs et impact sur les métiers du bâtiment
- Autres exigences : contrôles de mise en œuvre et exigences de moyen.
- Projets de construction RE2020 : les grandes étapes (attestations, contrôles, etc.)
- Rôle des entreprises de bâtiment : mise en œuvre, prescription technique, etc.

+ Ce webinaire est visionnable en rediffusion sur la chaîne YouTube de la FFB

Les Nouvelles LASURES

Produits disponibles en 1L, 3L & 10L



HYDRAZUR PROTECT

ONIP LASURE HES



Nouveau Nuancier

Color'ONIP NUANCES LASURES



Nuancier de teintes pour protection & décoration des bois



Toutes les couleurs de ce nuancier sont teintables en machine



16 teintes transparentes
25 teintes semi-opaques.



Conception & Réalisation : SR Photoconcept - contact@srphotoconcept.com

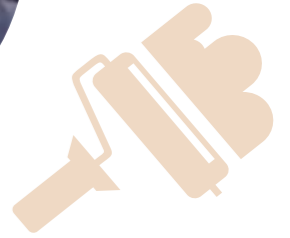
QUESTIONS



MARINE POULHALEC
01 40 69 57 04

THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08

INGÉNIEURS MATÉRIAUX À L'UPMF
RÉPONDENT À VOS QUESTIONS...



1 REVÊTEMENT PVC - POSE SUR CARRELAGE EXISTANT

Nous devons poser un revêtement de sol souple PVC sur carrelage existant sur dalle béton avec vide sanitaire. Que devons-nous prévoir comme préparation et système de barrière d'étanchéité ?

→ Le NF DTU 53.12 prévoit la pose d'un revêtement de sol souple PVC sur un ancien carrelage. Les travaux préparatoires consistent en :

- ▲ La dépose des carreaux avec défaut(s) ;
- ▲ L'élimination des traitements de surface ;
- ▲ Le rebouchage des aspérités du support avec l'enduit de sol adapté.

La mise en œuvre du revêtement sera effectuée après application d'un enduit de sol (d'épaisseur comprise entre 3 et 10 mm) avec son primaire.

Si le vide sanitaire est ventilé, il n'est pas indispensable de prévoir un système de protection anti-remontée d'humidité. Dans le cas contraire et sans preuve de l'existence de cette barrière sous le carrelage, il est nécessaire de la mettre en œuvre sur le carrelage. La compatibilité entre ce procédé et le carrelage doit être vérifiée au préalable (Avis technique).

2 ITE - PSE GRAPHITÉ

Je vais réaliser une Isolation Thermique par l'Extérieur en enduit sur isolant avec un isolant graphité.

Quelles sont les particularités de mise en œuvre à respecter pour cet isolant gris ?

→ Afin de garantir les travaux d'ITE, il est nécessaire de choisir un système possédant un Avis Technique valide et de suivre les prescriptions de mises en œuvre qui y sont décrites (les Avis techniques sont disponibles sur le site evaluation.cstb.fr).

Le CPT (Cahier des Prescriptions Techniques) 3035-V3 donne des prescriptions communes à l'ensemble des systèmes et précise dans le cas d'un isolant gris (graphité) que :

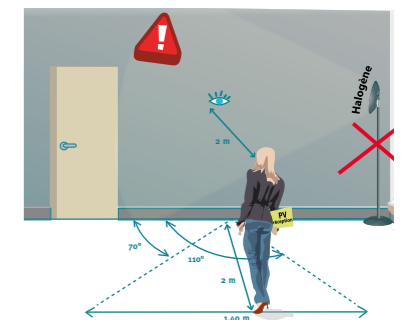
- ▲ pour un collage de l'isolant par plots ou par boudins : 2 chevilles par panneau isolant sont nécessaires. Les chevilles doivent être mises avant la prise de la colle. Ces chevilles ne sont pas nécessaires dans le cas d'un collage en plein.
- ▲ la fixation par profilé n'est pas autorisée.

Modification du CPT 3035-V3 en Mars 2020 : la bâche ou le filet de protection d'échafaudage anti UV n'est plus nécessaire lors de la mise en œuvre d'un isolant PSE gris.

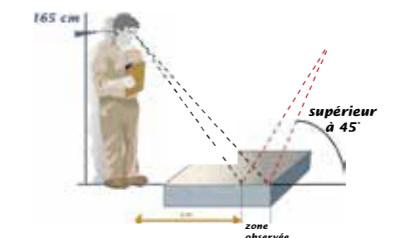
3 FINITION - ACCEPTATION DES TRAVAUX

Quelles sont les modalités d'acceptation de travaux de peinture et de revêtement de sol. Existe-il un guide les détaillant ?

→ Les NF DTU 59.1 et 53.12 précisent des conditions d'observation de l'ouvrage fini. L'article 8 « Essais et vérifications » du NF DTU 59.1 P1-1 « Peinture » détaille 8 méthodes d'évaluation des critères de l'ouvrage réalisé. La méthode 3 décrit, plus particulièrement, les conditions du contrôle de l'état de finition. Le calepin de chantier peinture reprend en image ces conditions d'observation.



Les paragraphes 10.2 des parties : P1-1-2 (CCT textile), P1-1-3 (CCT PVC) et P1-1-4 (CCT Linoléum) précisent les conditions d'examen visuel en fin de travaux. De même le calepin de chantier image ces conditions d'observation.





4 DÉCHETS

J'ai entendu parler du dispositif Rekupe. Qui peut y prétendre ?

→ Toute entreprise de finition a accès au dispositif Rekupe. Le dispositif Rekupe est mis en place par EcoDDS¹ dans les points de vente ou déchèteries (acceptant les professionnels). Les professionnels peuvent y déposer leurs déchets chimiques. C'est le principe de la REP DDS².

Parmi les déchets pris en charge, citons les produits de peinture, d'adhésion, de préparation de surface, d'étanchéité et de réparation, les produits de traitement et d'entretien spéciaux ou de protection, les solvants et diluants. Pour la dépose en point de vente et en déchèterie, les bordereaux de suivi de déchets dangereux (BSDD) restent pour l'instant en version papier (car inférieurs à 0.1 tonne).

Attention, les déchèteries peuvent limiter les quantités pour les artisans (à vérifier avec la déchèterie). Les points de vente peuvent conditionner la reprise sans frais des déchets chimiques. Cela veut dire qu'ils peuvent décider du jour de dépôt de ces déchets et/ou de la quantité maximale de déchets portés à chaque fois.

Vous trouverez à cette adresse la liste des points de collecte Rekupe : <https://www.ecodds.com/particulier/ou-deposer-vos-dechets-chimiques/>

¹ Organisme de collecte des déchets diffus spécifiques.

² Responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les déchets diffus spécifiques (DDS).



5 REVÊTEMENT LINOLÉUM - NÉCESSITÉ DE L'ENDUIT DE SOL

En rénovation nous devons poser un revêtement de sol linoléum collé sur une dalle béton. Devons-nous prévoir un enduit de sol ?

→ Oui, en rénovation sur un support à base de liants hydrauliques il est nécessaire de prévoir un enduit de sol avec un primaire avant la pose d'un revêtement de sol souple linoléum. Le NF DTU 53.12 P1-1-1 l'indique depuis décembre 2020 au paragraphe 9.2.1.1. L'article 9.4.1 de ce même NF DTU précise que l'enduit de sol mis en œuvre doit avoir une épaisseur comprise entre 3 et 10 mm. Auparavant le NF DTU 53.2 ne visait que la pose de PVC collé en construction neuve, le cas de la rénovation était visé par le CPT 3635-V2.

6 SURFACE STRUCTURÉE - RÉNOVATION

J'effectue des travaux de rénovation sur des fonds peints structurés. Mon client me reproche de ne pas réaliser un enduisage complet afin d'obtenir une surface lisse alors qu'il n'avait pas précisé ce souhait dans les pièces de marché. Que dit le NF DTU 59.1 à ce sujet ?

→ Lors de travaux de rénovation sur des anciens fonds peints texturés/structurés, vous ne devez pas d'enduisage comme le stipule le tableau 23 du NF DTU 59.1 « Travaux de bâtiment – Revêtements de peinture en feuille mince, semi-épais ou épais », hormis si cela vous a été demandé dans les pièces de marché. Par conséquent, si votre client souhaite un surfacage garnissant pour obtenir une surface lisse, cette opération nécessite une facture pour travaux supplémentaires.



Pensez-y !

Découvrez nos calepins de chantiers sur...

<https://ffb-upmf-app.fr>

Digitalisation des activités
Travail collaboratif
Partage des données



Bienvenue dans un monde qui se construit autrement.

L'univers de la construction se transforme. SMABTP adapte ses solutions d'assurance pour mieux vous accompagner. Avançons ensemble.

Notre métier : assurer le vôtre.



SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

1^{er} assureur de la construction

www.groupe-sma.fr

SMABTP – Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances
RCS PARIS 775 684 764 – 8 rue Louis Armand – CS 71201 – 75738 PARIS CEDEX 15

PROMOTION DES MÉTIERS

ACTIONS 3PF : UNE ANNÉE RICHE ET UNE FOISON DE PROJETS !

MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE, ACTIONS 3PF A MULTIPLIÉ LES INITIATIVES POUR SENSIBILISER LES JEUNES AUX MÉTIERS DE LA PEINTURE ET DU SOL. ACCENTUATION DE SA COMMUNICATION DIGITALE, REFONTE DES RENCONTRES RÉGIONALES, MONTÉE EN COMPÉTENCE DES JEUNES ET DES FORMATEURS, LES PROJETS SE BOUSCULENT !

Pour faire face aux contraintes sanitaires dues à la crise du COVID-19, une idée avait germé au printemps 2020 avec les « Ateliers de découverte des métiers de la finition en réalité virtuelle » à l'aide de casques de réalité virtuelle. Grâce à ces casques, les élèves des collèges peuvent vivre une expérience immersive, se projeter dans la réalité des pratiques des professionnels et déconstruire leurs préjugés sur nos métiers. Et nouveauté 2022, une nouvelle vidéo à 360° dans ce casque : « La créativité du sol au plafond ! ». Après la peinture et la distribution de gros, Actions 3PF s'est donc intéressé au sol pour présenter le quotidien d'une directrice d'une entreprise de revêtements de sol et de mur, d'un chef de chantier, d'un solier et de son apprenti.

Ces ateliers virtuels sont un vrai succès puisque, au total, ce sont 4 800 jeunes qui ont été rencontrés et sensibilisés dans 70 établissements scolaires au cours de l'année scolaire 2020-2021. Cette action de promotion des métiers en réalité virtuelle se poursuit durant la période d'orientation scolaire 2022 et fera par ailleurs l'objet d'une mesure qualitative et quantitative.

Développement d'une communication digitale

Actions 3PF a par ailleurs accentué sa communication digitale, notamment via sa page LinkedIn sur laquelle elle a relayé ses actions tout au long de l'année et par la

mise en place de nouvelles actions de communication : publication d'articles sur le site web infopro-finition, envoi d'une newsletter mensuelle à destination des formateurs, envoi d'une lettre trimestrielle sur la vie de l'association, communication auprès des enseignants chargés de l'orientation, campagne auprès des structures chargées de l'emploi et de l'insertion... dans le but de fédérer les acteurs de la filière.

En complément de ces actions, Actions 3PF s'est inscrit dans le dispositif Métiers 360. Métiers 360 est une solution de découverte des métiers en réalité virtuelle s'adressant aux professionnels de l'orientation (missions locales, agences Pôle Emploi, BIJ, collège, CCI...). Chaque jour, 5 à 10 000 jeunes y travaillent leur projet professionnel. Des stories (courtes séquences ludiques et informatives) sur les métiers de la finition ont été intégrées à l'application.

Refonte des Rencontres régionales

Face aux succès inégaux constatés lors des Rencontres régionales, Actions 3PF a décidé de les faire évoluer et de les orienter sur une montée en compétences des formateurs et apprentis. Jusqu'à présent, les Rencontres étaient organisées comme un événement impliquant formateurs, inspecteurs de l'Education nationale, élus, presse... La volonté d'Actions 3PF de sortir de cet aspect « événementiel » pour faire des Rencontres tout au long de l'année en associant professionnels, formateurs et apprentis



dans un partage d'expertise, l'a conduit à répondre à un appel à projet FIMSI du CCCA-BTP (en consortium avec Métiers 360, le CFA Aix-les-Milles et le CFA de Lille Métropole) autour de trois objectifs :

- Déployer une forme innovante de formation autour des situations apprenantes difficilement reproductibles en atelier en CFA ;
- Former aux techniques et aux pratiques innovantes en lien avec les référentiels des diplômes préparés (CAP, BP) et enrichies par l'expertise terrain des professionnels de la filière finition ;
- Développer des compétences numériques des apprentis et de leurs formateurs.

Le Bus des métiers de la finition de nouveau de sortie !

Porte étendard de nos métiers, le Bus de la finition a dû se soumettre aux restrictions dues à la crise sanitaire et n'est pas « sorti » depuis fin 2019. Il sera de nouveau sur les routes en 2022 avec La Caravane des métiers. Organisée par l'Agence régionale de l'Orientation Auvergne Rhône-Alpes, la Caravane des métiers est une action itinérante et collective visant à mutualiser les moyens d'information mobiles (bus, camions, containers, engins de chantier, simulateurs...) pour promouvoir nos métiers auprès des jeunes en orientation et en recherche d'emploi. Les Fédérations départementales et régionales sont associées à cet événement. ●



LA CARAVANE DES MÉTIERS

Le Bus des métiers de la finition sera dans les 11 villes-étape de la Caravane, en Auvergne-Rhône-Alpes :

- Lundi 4 avril à Moulins (Place de Tassigny)
- Mardi 5 et mercredi 6 avril à Clermont-Ferrand (Place de Jaude)
- Jeudi 7 avril au Puy-en-Velay (Place du Breuil)
- Vendredi 8 avril à Aubenas (Parking du Belvédère)
- Samedi 9 avril à Valence (Champ de Mars)
- Lundi 11 avril à Voiron (Place du Général de Gaulle)
- Mardi 12 avril à Annecy (Place des Romains)
- Mercredi 13 avril à Caluire-et-Cuire (Place de l'Hôtel de Ville)
- Jeudi 14 avril à Villefranche sur Saône (Palais des Sports)
- Vendredi 15 avril à Bourg-en-Bresse (Parking de Challes)
- Samedi 16 avril à Roanne (Esplanade des Mariniers) ●

SOUTENEZ LA FILIÈRE, ACTIONS 3PF A BESOIN DE VOUS !



Le solde de 13% de la taxe d'apprentissage est affectable sur décision des entreprises et à verser directement par chèque ou virement aux organismes figurant sur une liste établie par arrêté ministériel, et qui agissent au plan national pour la promotion des métiers et de la formation professionnelle initiale. À ce titre, Actions 3PF bénéficie donc de 30% du solde qui est lui-même la fraction de 13% de la taxe d'apprentissage soit 3,9% du montant de cette taxe.

Le solde de la taxe, calculé sur la masse salariale 2021, devra être effectué avant le 1^{er} juin 2022. ●



Peinture (rénovation, neuf)
Ravalement - Maçonnerie
Isolation thermique - Revêtement
Peinture industrielle - Sol

*Présent dans toute
l'Île-de-France*



Contactez M. Jean-Marie Omer, 7 jours sur 7 au 06 80 18 27 65

147, Boulevard Magenta 75010 Paris Tél. : 01 42 80 65 88 Fax : 01 42 80 26 99

FORMATION

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

LE TITRE SOLIER DE NIVEAU 4 DISPENSÉ AU BTP CFA GIRONDE

A COMPTER DE LA RENTRÉE DE 2022, LE BTP CFA GIRONDE DISPENSERA LE TITRE SOLIER DE NIVEAU 4 DANS SES LOCAUX. C'EST LE PREMIER CFA AU PLAN NATIONAL À OBTENIR LA CONCESSION DE CE DIPLÔME PORTÉ PAR LE RFS (RÉSEAU DE FORMATION DES SOLIERS).

Cette ouverture s'inscrit dans la logique de déploiement du titre, porté par ses propriétaires, Kalei, représentant les fabricants de revêtements de sol et l'UPMF (Union professionnelle des métiers de la finition) qui souhaitent habiller de nouveaux organismes de formation afin de répondre à la demande croissante de main d'œuvre des professionnels et ainsi disposer d'une meilleure couverture territoriale. Reconnu par l'ensemble de la profession pour la pertinence de son référentiel, ce titre de niveau 4 affiche un taux de réussite à la certification de plus de 90 % et garantit une excellente insertion sur le marché du travail : 97 % des jeunes diplômés sont embauchés en CDI à l'issue de la formation.

UNE FORMATION D'EXCELLENCE POUR TOUT PUBLIC

La formation s'adresse à tout type de public : jeunes avec ou sans qualifications, demandeurs d'emploi en reconversion, ou professionnels souhaitant faire reconnaître leur expertise professionnelle. Le candidat est orienté sur le parcours de formation adéquat en fonction de son profil. Accessible en contrat de professionnalisation, apprentissage, via un plan de développement des compétences, finançable par le CPF, toutes les options sont ouvertes pour rendre cette formation possible.

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que BTP CFA Gironde prépare l'ouverture du titre solier de niveau 4 pour la rentrée 2022. Soutenu par les organisations professionnelles, de nombreuses entreprises de Nouvelle Aquitaine, les industriels Tarkett et Bostik, BTP CFA Gironde est le premier CFA au plan national à obtenir la concession de ce diplôme », explique David Labarbe, directeur du BTP CFA Gironde. D'autres candidatures sont à l'étude et de nouveaux centres de formation dans le nord et le centre devraient dispenser le titre de solier de niveau 4.

LE TITRE DE SOLIER DE NIVEAU 4 PRÉPARE LES PROFESSIONNELS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES

- Conseil et dialogue avec les clients et les autres intervenants, l'organisation de l'intervention
- Le traitement, la préparation des supports et de la zone d'intervention
- La mise en œuvre de revêtements divers tels que les sols PVC, linoléum ou textiles en lés, dalles ou lames collés, ainsi que tous les systèmes libres ou semi-libres
- La mise en œuvre décorative
- La mise en œuvre de revêtement PVC et linoléum avec traitements verticaux
- La mise en œuvre de systèmes de douche
- La mise en œuvre de sol PVC conducteurs et dissipateurs en lés et dalles
- La mise en œuvre de marches d'escalier.



SI VOTRE ENTREPRISE
EST DANS LE SECTEUR DE
BLANQUEFORT-AUDENGE-
REIGNAC-MÉRIGNAC,
N'HÉSITEZ PAS
À CONTACTER
LE BTP CFA
POUR FORMER
VOS SALARIÉS
AU TITRE
DE SOLIER !

5 PROCHAINES SESSIONS POUR LE TITRE SOLIER DE NIVEAU 4 :

BLANQUEFORT >
septembre 2022

+ Sophie Prouteau
au 07 50 63 80 77

SEDAN >

lundi 3 octobre 2022

+ Betty Parisel
au 06 30 71 48 55

RENNES >

lundi 3 octobre 2022

+ Véronique Guthertz
au 03 26 77 86 12

REIMS >

lundi 10 octobre 2022

+ Véronique Guthertz
au 03 26 77 86 12

TARARE >

lundi 23 janvier 2023

+ Agnès Labrosse
au 04 74 05 23 16

* EXAMENS DU TITRE POUR LA VAE DU TITRE SOLIER DE NIVEAU 4

TARARE >

25 novembre 2022

+ Agnès Labrosse
au 04 74 05 23 16

SEDAN >

25 novembre 2022

+ Betty Parisel
au 06 30 71 48 55

RENNES >

13 décembre 2022

+ Véronique Guthertz
au 03 26 77 86 12

REIMS >

15 décembre 2022

+ Véronique Guthertz
au 03 26 77 86 12

BLANQUEFORT >

mars 2023

+ Sophie Prouteau
au 07 50 63 80 77



FORMATION BRÈVES



WORLDSKILLS : PALMARÈS DES 46^E FINALES NATIONALES

Les Finales nationales de la 46^e édition des WorldSkills se sont tenues du 13 au 15 janvier 2022 à Lyon. Six champions se préparent pour les épreuves mondiales à Shanghai en octobre 2022 et européennes en août 2023 à St Petersburg :

Peinture et décoration

- *Médaille d'or : Nancy Maurille (Pays-de-la-Loire)
- *Médaille d'argent : Etienne Blanchard (Pays-de-la-Loire)
- *Bronze : Mathieu Lecâble (Normandie)

Sol

- *Médaille d'or : Florian Curutchet (Nouvelle-Aquitaine)
 - *Médaille d'argent : Kelyan N'Kolobise (Auvergne-Rhône-Alpes)
 - *Médaille de bronze : Benjamin Hennebelle (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Leur préparation est assurée par les experts métiers dans les centres d'excellence : Philippe Paillard en peinture décoration et Sébastien Delahaye en sol.



NOUVEAU RECORD POUR L'APPRENTISSAGE EN 2021 AVEC PLUS DE 700 000 CONTRATS

Selon l'AFP (Agence France Presse), quelque 718 000 contrats d'apprentissage ont été signés en 2021, soit une hausse spectaculaire de 37% après déjà 42% en 2020. La répartition des contrats d'apprentissage par secteur économique montre qu'1 jeune sur 10 est recruté par une entreprise de la construction : 11% des contrats sont signés dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Le système reste en outre plébiscité pour sa capacité à mieux insérer les jeunes dans le marché du travail : en moyenne, 6 jeunes sur 10 trouvent un emploi à l'issue de leur apprentissage. Alors que la France a été longtemps très en retard par rapport à des pays comme l'Allemagne ou la Suisse, « on a une vraie révolution culturelle avec un développement de l'apprentissage à tous les niveaux de diplômes », s'est félicitée la ministre du Travail Elisabeth Borne.



STO FAIT SA RENTRÉE DES CLASSES

Le centre de formation et d'animation de Sto a rouvert ses portes le 8 février. Au programme : deux nouveaux modules techniques dédiés à l'entretien et aux réparations d'ITE et aux pathologies de façade et solutions en ravalement, et toujours les « Chantiers école ITE », dispensés par les formateurs experts Sto, tous professionnels de la façade. Toujours au catalogue des offres 2022, la formation Réglementation incendie (ITE, bardage et ravalement, neuf et rénovation) qui reste en digital, son contenu plutôt théorique ne nécessite pas de recourir à des travaux pratiques. Situé au sein de son siège social à Bezons (95), certifié Qualiopi, il entend soutenir ses partenaires en mettant à leur disposition toutes les clés pratiques et théoriques pour faire monter leurs équipes en compétences.

➕ Pour plus d'informations ou pour réserver, contacter directement le Centre de formation de Sto : 01 34 34 57 22 – formation.fr@sto.com

UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE

Le jury du 27^e concours Un des meilleurs ouvriers de France (UMOF) s'est réuni le 4 février pour la rédaction du sujet et la préparation du concours. Les épreuves qualificatives auront lieu les 24 et 25 mai au BTP - CFA Gironde (26 rue du Port du Roy - 33290 Blanquefort - 05 56 35 12 28 - tram de la gare Saint Charles - Blanquefort). Le 25 mai étant un jour de portes ouvertes au BTP CFA, un moment de convivialité sera organisé avec la presse, les institutionnels et remise de cadeaux.



CONSTRUCTYS TRANSFERT DES CONTRIBUTIONS FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2022

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le recouvrement des contributions légales de formation professionnelle et apprentissage au titre de la masse salariale 2022 est transféré à l'Urssaf. Constructys demeure le collecteur du solde des contributions légales au titre de la masse salariale 2021, des contributions conventionnelles ainsi que des versements volontaires.



allura decibel

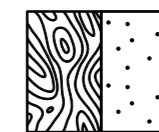
LA SEULE LVT ACOUSTIQUE À POISSER DU MARCHÉ



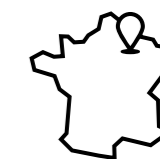
LA TECHNOLOGIE
D3S CORE



LA HAUTE PERFORMANCE
ACOUSTIQUE



DES MOTIFS ET DES
FINITIONS
ULTRA-RÉALISTES



CONCEPTION
ET FABRICATION
100 % FRANÇAISES



Pour plus d'informations sur notre solution Allura décibel, flashez ce QR code

créons un environnement meilleur

Forbo
FLOORING SYSTEMS

NOUVEAUTÉS

★ ★ ★
AVRIL
2022



COLLECTION TAKE A WALK PAR BALSAN

Inspirée par la campagne du Berry et ses forêts aux couleurs changeantes, la nouvelle collection de moquettes à destination des bureaux Take a Walk est comme une agréable promenade dans les bois, avec des nuages de mousse, des résidus de feuilles et de végétaux, des jeux d'ombre de sous-bois. La collection est proposée en dalles (20 coloris), à poser en monochrome ou en multi couleurs et en lé de 4 mètres de large (12 coloris). Ces dalles ont été éco-conçues avec leur fil teint pièce Econyl 100% recyclé à partir de filets de pêche et recyclable. www.balsan.com



STIX A600 EVOLUTION PAR BOSTIK

STIX A600 EVOLUTION est une colle acrylique hautes performances sans solvant. Elle peut être utilisée pour des revêtements de sols ou de murs. Elle est adaptée à tous les revêtements soumis à de fortes sollicitations dans les environnements commerciaux, tertiaires et privés. Sa polyvalence lui permet de coller tous types de revêtements, des PVC (homogènes, hétérogènes), aux linoléums acoustiques en passant par les textiles (moquettes tous envers et fibres naturelles) et les caoutchoucs acoustiques et est admissible sur un grand nombre de supports. www.bostik.com



RUBBOL BL REZISTO DE SIKKENS

Sikkens propose une nouvelle laque pour la décoration de boiseries, métaux ou PVC : Rubbol BL Rezisto Mat à base de résine acrylique en phase aqueuse qui ne jaunit pas. Avec un rendement de 12-14m²/litre/couche, elle permet de réaliser 2 couches dans la journée. Grâce à la technologie « Anti-flash rusting » aucun risque d'apparition de rouille pendant la phase de séchage. Elle existe également en version satin destinée aux lieux de vie sensibles et à fort trafic : Rubbol BL Rezisto Satin qui possède un rendement de 12m²/litre/couche et est recouvrable en 6 heures. www.sikkens.fr



NOUVEAU NUANCIER PAR ONIP

Pour l'arrivée du printemps, Onip met à disposition dans l'ensemble de son réseau un nouveau nuancier de décoration pour sa gamme lasure. Les classiques et incontournables teintes bois accompagnées de teintes semi-opaques bleues, vertes, jaunes, orangées rouges... qui égayent et décoorent à merveille. Disponibles en 1L, 3L et 10L dans les agences via le système de mise à la teinte Color Onip, l'Onip Lasures HES en phase solvant et l'Hydrazur Protect en phase aqueuse décoreront et protégeront les bois en intérieur comme en extérieur. www.onip.fr



NOUVEAU CONDITIONNEMENT DE LA GAMME RGF DE SEMIN

Composée de trois enduits d'intérieurs : un enduit de rebouchage à faible retrait autorisant des rebouchages importants en toutes épaisseurs, un garnissant offrant un très bon pouvoir garnissant et une excellente qualité de finition (pour rattraper jusqu'à 5mm d'épaisseur par passe) et un lisseur disposant d'une granulométrie très fine et d'un temps ouvert d'application de 10h pour les murs et les plafonds, la gamme RGF possède un nouveau conditionnement de 15kg avec poignée renforcée afin d'offrir plus de confort de transport aux utilisateurs. www.semin.fr

NOUVEAUTÉS

★ ★ ★
AVRIL
2022



SOFRABOIS EVOLUTION PAR SOFRAMAP

SOFRABOIS EVOLUTION est peinture microporeuse multicouche pour bois, d'aspect satiné tendu, aux résines alkydes souples en phase solvant. Elle est destinée, en inter-extérieur, à toutes les structures en bois : charpentes, bardages, menuiseries, quelle qu'elle soit des intempéries et des U.V., mais aussi aux accessoires métalliques (penture, gonds, crémone, poignée, serrure, etc). Monoproduit impression et finition, elle présente un garnissant et une opacité élevés et offre une excellente durabilité. SOFRABOIS EVOLUTION, classée A+, est livrée en 10 L, 4 L et 1 L, en blanc et toutes teintes. www.soframap.com



COLOR IMPERXANE MAT PAR PRB

PRB a développé un nouveau revêtement d'imperméabilisation pour que les façades soient plus résistantes à l'encrassement grâce à sa résine siloxane et son revêtement réticulable aux UV. Disponible en seau de 17 kg et dans les teintes du nuancier PRB COLOR ÉVOLUTION, ce revêtement affiche une résistance à la fissuration de A1 (D3) à A5 (I4), un effet perlant, peu d'encrassement, une finition mate minérale. Il protège les façades de la pollution urbaine, de l'encrassement biologique et des embruns et possède une excellente perméabilité à la vapeur d'eau. www.prb.fr



VERY PERI PAR TOLLENS

Cette année encore, Tollens est partenaire officiel de PANTONE® pour unir leur créativité et dévoiler la couleur internationale de l'année : PANTONE 17-3938 Very Peri, une teinte dynamique de bleu pervenche avec une nuance rouge violet vivifiante. Alliant la fidélité et la constance du bleu à l'énergie et à l'excitation du rouge, Very Peri apporte un vent stimulant de nouveauté. Curieuse et intrigante, la nouvelle couleur PANTONE nous aide à embrasser notre environnement changeant en nous ouvrant à de nouvelles perspectives, alors que nous réécrivons nos vies. www.tollens.com

COFA PRIM ET ZOLPRIM EXPRESS PAR ZOLPAN

Zolpan lance deux peintures d'impression : Cofa Prim et Zolprim Express, parfaites pour les chantiers avec des grandes surfaces à peindre (ou repeindre). Produit Ecolabel, Cofa Prim permet de régulariser au mieux les imperfections du support et les différences d'absorption pour une finition globale uniforme. Zolprim Express (séchage 5h) prépare le support à l'application de la peinture. Formulée à base de solvants, elle facilite grandement le travail de préparation des peintures en application sur des supports instables tels que des murs poreux ou érodés. www.zolpan.com

NOUVEAUTÉS

★ ★
AVRIL
2022



JOSÉ MEDINA GALEOTE SIGNE UNE COLLECTION AVEC FORBO

Forbo Flooring signe une nouvelle collaboration avec l'artiste espagnol José Medina Galeote qui aboutit à 9 décors résolument inventifs, parfois de l'ordre d'une expérimentation optique : Albayzin, Patchwork, Scribble, Coralline, Angles, Sign, Dimension, Chalkboard, Reef. Cette collection peut être déclinée sur 4 revêtements (la solution textile Flotex comme celles PVC Sarlon / Modul'up / Eternal), bénéficiant de l'expertise de Forbo Flooring en impression numérique haute définition, quel que soit leur lieu de destination (en ERP comme en résidentiel). www.forbo.com



K'PEX NETTOYANT FAÇADE EXPRESS ET K'PEX STOP M PAR UNIKALO

Deux nouveaux produits de traitement renforcent la gamme façade Unikalo. K'PEX nettoyant façade express : nettoyant dégraissant à action rapide (< 15 minutes), nettoie toutes les surfaces contre la pollution urbaine / atmosphérique. Et K'PEX STOP M : décontaminant fongicide, algicide et bactéricide à large spectre, assainit les supports contre les micro-organismes, mousses, algues, algues rouges, champignons... etc. Deux produits complémentaires pour nettoyer efficacement les façades contre tous les types d'encrassement ! www.unikalo.com



OXATEC LISSE PAR SOFRAMAP

OXATEC LISSE est notre nouveau revêtement bi-fonctionnel D2/D3 à base de résines siloxanes en phase aqueuse, classé 10C. D'aspect mat minéral profond, il est destiné aux travaux de ravalement de façade, sur supports lisses ou structurés. Polyvalent, il offre un excellent garnissant, masque le faïencage et possède une très haute perméabilité à la vapeur d'eau. Sa technologie spécifique couplée aux microsphères de verre, son effet perlant et ses propriétés hydrophobes lui confèrent un très faible encrassement et une résistance accrue aux intempéries. C'est le produit idéal pour les monuments historiques ou classés. Livré en 15 L et 4 L. www.soframap.com

MAGAZINE ÉDITÉ PAR CLUB ALLIANCE

9, rue La Pérouse 75784 Paris cedex 16 |
Tél. 01 40 69 53 73 |
E-mail : contact@cluballiance.fr |
N° ISSN : 1764-0709 |
Président du Club Alliance -
Directeur de la publication : Bruno Poilpré |
Rédactrice en chef : Dorothee Bruchet -
Rédactrice en chef adjointe : Corinne Bailly |
ONT COLLABORÉ AU NUMÉRO 191 :
Philippe Cluzeau, Nicolas Dembreville,
Stéphanie Lacaze, Stéphane Miget,
Madras Editing, Olivier Namias |
Marine Poulhaec, Thierry Houdin |
Publicité : Club Alliance |
Maquette : BQDLenox |
Photo couverture : BQD/Adobestock |
La revue Reflets & Nuances
est distribuée gratuitement.



AU SOMMAIRE DU NUMÉRO JUILLET 2022

- > **Dossier** : Les influenceurs de la finition
- > **VUL** : Vols et vandalisation : que faire ?
- > **Nouvelles technologies** : La gestion des licences (louer ou acheter, les nouveaux usages)
- > **Technique intérieur** : Accompagner et conseiller le client
- > **Technique sol** : Comment calculer son bilan carbone
- > **Technique façade** : ETICS sur ossature bois

Un contenu révolutionnaire, une application éprouvée.

StoColor Lotusan AimS®. La peinture de façade,
dont 30 % des liants proviennent d'huile de pin.

Partageons la passion de construire. Bâtir en responsable.



Plus d'informations sur www.sto.fr

sto

Bâtir en responsable.

Balsan
BALSAN

Designed & Made in France

TAKE A WALK

Comme une balade en forêt... sur nos sols textiles !



ECONYL
ENDLESS POSSIBILITIES

Balsan Siège HQ
2 Corbilly • 36330 Arthon • France
T +33 2 54 29 16 00

Showroom Paris
99 r. de la Verrerie • 75004 Paris • France
T +33 1 43 70 49 32

www.balsan.com

